



Chambre des communes  
CANADA

## **Comité permanent du patrimoine canadien**

---

CHPC



NUMÉRO 004



1<sup>re</sup> SESSION



38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le lundi 15 novembre 2004**



**Présidente**

**Mme Marlene Catterall**

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 15 novembre 2004

• (1530)

[Traduction]

**La présidente (Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.)):** Cette séance du Comité permanent du patrimoine canadien est ouverte.

Conformément aux articles 110 et 111 du Règlement, nous allons étudier la nomination par décret de Robert Rabinovitch au poste de président-directeur général de la Société Radio-Canada, étude qui a été renvoyée au comité le 4 novembre 2004.

J'aimerais d'abord attirer l'attention des membres sur le rapport que vous avez reçu de l'un de nos attachés de recherche et intitulé « Le mode de nomination au conseil d'administration des organismes culturels et le rôle que peut jouer un comité de la Chambre des communes », et tout particulièrement sur les pages 5 et 6.

[Français]

Dans la version française, c'est aux pages 5 et 6 aussi.

[Traduction]

Pour ce qui est de la portée de l'examen du comité cet après-midi —cependant, je ne veux pas effrayer M. Rabinovitch en employant le mot « examen » :

La portée de l'examen par le comité des personnes nommées ou qu'on propose de nommer par décret est strictement limitée à leurs qualités et à leur compétence pour remplir les fonctions du poste en question. Le président peut interrompre

—et je ne m'en priverai pas—

l'interrogatoire des membres du comité s'ils cherchent à aborder des questions qu'il juge sans rapport avec cet examen.

[Français]

J'aimerais aussi souligner que certains membres du comité ont reçu des documents en anglais seulement. Selon les procédures adoptées par le comité, on ne peut pas se référer à ces documents pendant la période de questions de cet après-midi. On peut, naturellement, poser une question basée sur ces documents, mais on ne peut pas se référer directement à ces documents.

Monsieur Lemay, est-ce satisfaisant?

**M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Oui, madame la présidente.

[Traduction]

**La présidente:** Je crois comprendre que M. Rabinovitch aimerait nous lire une déclaration, avec l'accord du comité.

Monsieur Rabinovitch.

**M. Robert Rabinovitch (président-directeur général, Société Radio-Canada):** Merci, madame la présidente.

Honorables membres du comité,

[Français]

je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour répondre à vos questions à la suite de la proposition du gouvernement de me confier un

deuxième mandat comme président-directeur général de la Société Radio-Canada. C'est d'ailleurs la cinquième fois que je comparais devant ce comité.

Je suis fier de ce que nous avons accompli à CBC/Radio-Canada. Je suis également reconnaissant aux membres du comité de leur intérêt envers notre travail et de leur appui constant envers la radiodiffusion publique.

Après un examen complet du secteur de la radiodiffusion au Canada, c'est ce comité, dirigé par M. Clifford Lincoln, qui a reconnu l'importance de CBC/Radio-Canada pour la culture canadienne. Vous avez recommandé au gouvernement de nous accorder un financement accru et stable sur plusieurs années. Vous avez également recommandé de donner plus d'importance aux régions dans la programmation. Je suis aussi encouragé de constater que le comité a déjà pris des mesures pour que les recommandations de son rapport ne soient pas oubliées.

Je suis venu aujourd'hui pour faire le point sur le renouvellement de mon mandat. Comme le comité compte plusieurs nouveaux membres, je vais prendre quelques minutes pour passer en revue mes qualifications, le travail accompli ces cinq dernières années, l'orientation que j'aimerais donner à la société et les projets que nous pourrions mener à terme avec votre soutien.

[Traduction]

Comme vous le verrez dans le curriculum vitae qui vous a été remis, je suis titulaire d'une maîtrise et d'un PhD en économie appliquée de l'Université de la Pennsylvanie. J'ai travaillé dans le secteur public et privé. Avant d'entrer à Radio-Canada en novembre 1999, j'étais vice-président exécutif et chef de l'exploitation de la Société Claridge Inc. J'ai été sous-secrétaire d'État et sous-ministre des Communications. Dans les années 70, j'étais au service du Bureau du Conseil privé, et je suis devenu sous-secrétaire du Cabinet en 1981. Je crois que cette expérience de la fonction publique et de l'entreprise privée m'est très précieuse pour relever les défis auxquels est confronté le radiodiffuseur public du Canada.

Au cours de ma carrière, j'ai été membre de plus de 25 conseils d'administration et comités d'entreprise et de sociétés sans but lucratif, dont des médias comme RDS, TSN et MaxLink. Je préside actuellement le conseil d'administration de l'Université McGill, qui est une des meilleures universités au monde. Je suis également membre du conseil consultatif de la Fondation des bourses Sauvé et membre du comité consultatif des investissements de la Société de fiducie du Nunavut.

Je suis très fier de ce que j'ai accompli à la SRC. Lorsque je me suis joint à la société en 1999, le tableau était sombre : nous étions confrontés à une concurrence de plus en plus vive, à l'escalade des coûts et à une diminution importante des crédits que le gouvernement nous octroyait. Nous avons besoin d'effectuer un virage à 180 degrés pour assurer la survie de la SRC et le succès de ses activités.

Nous avons donc défini certains objectifs stratégiques primordiaux pour la société, en ramenant le radiodiffuseur public à ses racines et en nous concentrant sur les services qu'il est le seul à vouloir ou à pouvoir offrir. Nous nous sommes concentrés sur le service plutôt que sur les cotes d'écoute, et nous nous sommes efforcés de traiter nos auditoires comme de véritables citoyens plutôt que comme de simples consommateurs. Nous nous sommes efforcés de consolider notre place dans le cœur des Canadiens comme la source privilégiée de nouvelles sur le monde et sur leur pays, tout en offrant une tribune où on pouvait échanger des idées et des points de vue canadiens. Nous avons régionalisé nos grilles-horaires afin de refléter le caractère unique de notre pays et nous avons donné une diffusion nationale aux émissions qui en témoignent pour que les Canadiens disposent d'un espace où ils peuvent se découvrir et apprendre à mieux se connaître les uns les autres.

Nous avons aussi offert davantage de contenu multiculturel afin de mieux refléter l'évolution de la société canadienne; nous avons mis en ondes le plus grand nombre d'émissions éducatives sans publicité conçues spécialement pour les enfants et les jeunes; nous avons élargi le créneau des émissions artistiques et culturelles pour donner de la visibilité aux artistes canadiens, ce que fait *Opening Night*, la seule émission consacrée aux arts présentée aux heures de grande écoute; nous avons ménagé une plus grande place aux grandes performances du sport amateur sur nos ondes afin de souligner et de promouvoir le travail des espoirs canadiens, pour que leurs concitoyens connaissent ceux qui défendront leurs couleurs aux Jeux olympiques et qu'ils aient la possibilité de partager avec eux les triomphes qui les ont menés à ce niveau.

• (1535)

[Français]

Je suis fier d'affirmer aujourd'hui que nous avons repositionné tous nos services de base de radio et de télévision pour qu'ils soient typiquement canadiens et qu'ils soient un complément à l'offre du secteur privé.

Par leur réaction, les Canadiens ont prouvé qu'ils appuyaient notre démarche.

La radio française et la radio anglaise viennent d'enregistrer les plus fortes cotes d'écoute de leur histoire. Les cotes d'écoute de nos chaînes de télévision sont aussi en hausse malgré la multiplication des services et la fragmentation des auditoires, ce qui prouve que, même si la course aux cotes d'écoute n'est pas notre premier objectif, le public est prêt à regarder et à écouter des émissions typiquement canadiennes.

Nous avons également élargi la portée de nos services grâce à de nouvelles plateformes et à des moyens novateurs, souvent en

partenariat. Nous avons ainsi ajouté 20 nouveaux émetteurs au réseau d'*Espace musique*, qui rejoint maintenant plus de 90 p. 100 des francophones du pays, ce qui en fait un véritable réseau national.

De nouveaux services comme *CBC.ca*, *Radio-Canada.ca*, Radio Three, *bandeapart.fm*, Galaxie, *The Documentary Channel*, *Country Canada* et *ArtTV* rehaussent notre offre. Et ce n'est pas tout. Il y a quelques semaines, nous avons également déposé une demande de licence avec des partenaires du secteur privé pour offrir un service de radio par satellite aux Canadiens.

[Traduction]

Nos services de radio, de télévision et de nouveaux médias sont offerts sur 18 plateformes différentes, ce qui nous permet de conserver notre pertinence pour les Canadiens et de les joindre où qu'ils se trouvent, au moment où ils le désirent et par les moyens qu'ils préfèrent. Si nous avons pu accomplir tout ce qui précède, c'est que nous avons apporté des changements fondamentaux à nos façons de faire.

Je crois fermement qu'il est possible d'exercer une gestion rigoureuse sans nuire à l'excellence des produits mis en ondes. En fait, les deux vont de pair. À mon arrivée à Radio-Canada, j'ai compris que, pour soutenir la production d'émissions canadiennes, qui est notre priorité absolue, il nous fallait trouver nous-mêmes des ressources et commencer à gérer plus efficacement celles que nous avons déjà.

Nous avons donc scruté à la loupe tous les aspects de la gestion de nos activités afin de réduire les coûts, de gagner en souplesse et de trouver des moyens de réaliser les économies et les revenus dont nous avons besoin pour appuyer notre programmation. Pour cela, nous avons entrepris une série d'initiatives qui généreront 65 millions de dollars par année en économies et en revenus supplémentaires. Ces sommes s'ajoutent à des économies ponctuelles de 102 millions de dollars qui ont été réalisées.

Tous nos efforts nous ont permis d'accroître la valeur des services que nous offrons aux Canadiens, mais notre travail n'est cependant pas terminé. Il nous faudra encore de trois à quatre années de labeur pour mener à terme nombre de projets en cours et réaliser les économies et les revenus escomptés. J'ai à cœur de terminer le travail que nous avons entrepris.

Le gouvernement a reconnu la valeur de nos efforts et le rôle important que Radio-Canada joue dans la promotion de la culture canadienne. Il nous a ainsi accordé un financement supplémentaire de 60 millions de dollars au cours des quatre derniers exercices, qui a servi directement à rehausser la qualité des productions canadiennes et à en accroître le nombre.

Cependant, même si nos efforts de rationalisation et les 60 millions de dollars qui nous ont été accordés nous ont permis de bonifier notre programmation canadienne, je dois souligner que la société ne s'est pas encore complètement remise des compressions importantes qu'elle a subies dans les années 90. En dollars constants, nos crédits parlementaires, même en incluant l'enveloppe ponctuelle de 60 millions de dollars, représentent en fait un manque à gagner de 415 millions de dollars par rapport à ce que nous recevions en 1990. Et l'on s'attend à ce que nous en fassions davantage. Nous voulons faire davantage.

Il en coûte 30 \$ par personne pour assurer le financement de Radio-Canada. C'est très peu si l'on nous compare avec ce qui se fait dans les autres pays. Parmi les 26 pays de l'OCDE, le Canada se classe au 22<sup>e</sup> rang pour le financement de la radiodiffusion publique, par rapport au pourcentage du PIB.

• (1540)

[Français]

Cependant, même les 60 millions de dollars ne nous sont pas garantis. Au cours des deux dernières années, ces 60 millions de dollars ont été réduits de 10 millions de dollars, une compression qui est maintenant permanente. En télévision, il faut plusieurs années pour créer et produire des émissions canadiennes de qualité. En raison de l'instabilité de notre financement, il nous est difficile de prévoir si nous aurons le niveau de ressources nécessaire pour le faire. Nous ne pouvons tout simplement plus absorber des compressions de cette ampleur sans nuire aux services que nous voulons offrir aux Canadiens.

[Traduction]

En outre, Radio-Canada doit composer cette année avec diverses autres pressions financières. Il y a notamment la majoration des coûts de production sous l'effet des forces du marché. Chaque année, il nous faut trouver le moyen de résorber un manque à gagner de quelque 12 millions de dollars attribuable à l'inflation, à la hausse du coût des régimes d'assurance-santé et à d'autres obligations. Vous comprendrez, madame la présidente, que le maintien de notre niveau de financement entraîne en fait une diminution des fonds disponibles pour la programmation. Voilà donc un aperçu des pressions auxquelles nous sommes soumis.

Compte tenu de ce que nous avons accompli au cours des quatre dernières années, je suis toutefois convaincu que Radio-Canada, avec l'aide du gouvernement et de votre comité, est bien placée pour offrir aux Canadiens ce qui se fait de mieux dans le domaine de la production canadienne.

Permettez-moi maintenant de vous dire quelques mots au sujet de nos projets d'avenir. Nous sommes en train d'intégrer des nouvelles technologies, dont la télévision numérique et la télévision à haute définition. Nous disposons ainsi d'une plus grande souplesse que nous mettons à contribution pour la programmation locale et régionale. Nos journalistes, qui produisent des reportages en français et en anglais pour la radio et la télévision, continuent de figurer parmi l'élite mondiale, et je tiens à ce qu'ils disposent des ressources dont ils ont besoin pour poursuivre leur excellent travail.

Nous comptons étendre nos services régionaux. C'est votre comité d'ailleurs qui nous a recommandé d'élaborer un plan stratégique assorti d'un budget pour offrir davantage d'émissions locales et régionales, comme l'exige notre mandat. Nous nous sommes donc employés à dresser un plan global pour accroître la portée de nos services de radio et de télévision, rehausser les services offerts aux francophones partout au pays et mieux refléter la vitalité et la diversité culturelle de nos régions. Je me réjouis que la ministre du Patrimoine canadien ait exprimé sa volonté d'appuyer nos efforts en ce sens.

Le radiodiffuseur public doit être à l'écoute des Canadiens. Nous allons donc poursuivre nos efforts en vue d'étendre les liens avec nos auditoires de partout au pays. Radio-Canada a un contrat avec les Canadiens qu'elle doit renouveler régulièrement en renforçant les mécanismes qui garantissent sa responsabilité et sa transparence. La société doit également donner aux Canadiens des indications claires de ce que ces engagements leur coûteront.

Nous allons continuer d'offrir aux Canadiens des émissions encore plus typiquement canadiennes, et en particulier des dramatiques de qualité de la trempe de *Temps Dur* et de *H<sub>2</sub>O*. Nous allons resserrer les liens de collaboration entre nos services français et anglais de radio, de télévision et de nouveaux médias pour produire davantage

d'émissions transculturelles intégrant le travail de plusieurs médias, comme *Trudeau* et *Le Dernier Chapitre*.

Nous comptons demeurer le foyer de la programmation canadienne. Nous allons continuer de chercher des moyens de réaliser des économies et de moderniser nos activités de production afin de générer des revenus que nous pourrions réinvestir dans la production d'émissions canadiennes. Nous allons chercher de nouvelles occasions de comprimer nos coûts et d'accroître nos revenus grâce à des initiatives comme la création de divisions consacrées au marchandisage, aux cars de reportage et à la gestion de l'immobilier.

Nous profiterons également des occasions de conclure de nouveaux partenariats stratégiques, comme ceux dont sont issues les chaînes de télévision spécialisées ARTV et *The Documentary Channel*, et le service de radio par satellite Sirius, pour accroître la portée de nos services et élargir la gamme des services que nous offrons aux Canadiens. Et nous allons également continuer de forger des partenariats avec les producteurs indépendants pour créer de nouvelles émissions.

Voilà un aperçu des moyens que nous comptons mettre en oeuvre pour améliorer la radiodiffusion publique au Canada et mieux servir les Canadiens. Avec l'aval de votre comité et l'appui qu'il continuera de nous témoigner, nous pourrions y parvenir.

[Français]

Je vous remercie, madame la présidente. Il me fera maintenant plaisir de répondre à vos questions.

• (1545)

[Traduction]

**La présidente:** Merci.

Monsieur Schellenberger.

**M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC):** Merci, madame la présidente et, à mon tour, j'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Rabinovitch.

Nous vivons un jour historique et nous allons faire quelque chose de tout à fait nouveau cet après-midi. Depuis 1936, année de la création de la Société Radio-Canada, les premiers ministres ont nommé plus de 150 personnes à la direction de la société comme président et membres du conseil. Voilà 70 ans que c'est le privilège exclusif du premier ministre qui décide qui dirigera notre institution culturelle la plus importante.

Pour la première fois, aujourd'hui, le premier ministre renonce à ce pouvoir pour soumettre cette nomination à un examen du Parlement. C'est également la première fois qu'un candidat à un poste aussi important comparait devant un comité parlementaire pour expliquer pourquoi il devrait être nommé.

Les membres de ce comité se félicitent de pouvoir examiner la proposition du premier ministre visant à vous offrir un second mandat. Vous ne serez pas surpris d'apprendre, monsieur, que le comité s'intéresse beaucoup à la Société Radio-Canada et aux services qu'elle offre aux Canadiens. Nous vous écouterons donc très attentivement alors que nous nous penchons sur cette proposition du premier ministre.

Comme vous le savez, le comité a publié en juin 2003 un rapport intitulé : « Notre souveraineté culturelle ». Je sais que vous avez lu ce rapport avec intérêt et que vous savez qu'il contient maintes recommandations concernant la Société Radio-Canada—neuf pour être précis.

Vous avez dit, monsieur, des choses très élogieuses quant au travail du comité. Alors que vous avez comparu le 28 octobre 2003, vous avez déclaré :

J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter le comité de son rapport intitulé notre souveraineté culturelle. Nous appuyons entièrement un grand nombre de vos recommandations... Il est clair que vous comprenez que CBC/Radio-Canada doit recevoir un financement adéquat et stable pour pouvoir remplir son mandat et s'acquitter de ses responsabilités. Vous recommandez également une augmentation de notre financement. Vous reconnaissez également le contexte particulier de la production télévisée, notamment le temps qu'il faut pour convertir une idée en émission, et le fait que le financement pluriannuel est une condition sine qua non de l'élaboration d'une programmation canadienne.

Il est évident que vous avez lu le rapport. C'est pourquoi j'aimerais savoir pourquoi CBC/Radio-Canada n'a pas répondu à certaines des recommandations lui demandant explicitement de faire certaines choses. Par exemple :

Le comité recommande que la SRC présente au Parlement, un an après le dépôt du présent rapport, un plan stratégique, accompagné d'une estimation des ressources nécessaires, sur les mesures qu'elle entend prendre pour remplir son mandat de radiodiffuseur public et : a) offrir une programmation locale et régionale; b) atteindre ces objectifs en matière de programmation canadienne; c) présenter une programmation des nouveaux médias.

Il s'agit de la recommandation 6.3, à la page 234.

Il nous est assez difficile, en tant que comité, d'évaluer la proposition que nous a présentée le premier ministre et qui est de renouveler votre mandat sans savoir quel est votre plan. Peut-on attendre une réponse à cette recommandation avant que nous ne fassions rapport au premier ministre?

Merci.

**M. Robert Rabinovitch:** Quand j'ai comparu devant le comité, j'ai indiqué que la SRC, que nous approuvions votre rapport et que j'estimais qu'il était clairvoyant. Nous avons été très satisfaits de l'appui que nous avons reçu du comité.

Depuis lors, il y a eu des élections et il est difficile pour quelqu'un comme moi, dans ces circonstances, de demander des directives au gouvernement. J'ai toutefois dans la dernière quinzaine eu l'occasion de parler à la ministre qui a également dit de façon très publique qu'elle souhaitait soutenir les initiatives locales et régionales. Nous sommes en train d'en préparer une que nous aimerions proposer dans les plus brefs délais. J'aurais l'intention de la soumettre à la ministre, qui devra la soumettre à son tour à ses collègues, solliciter le financement nécessaire, et je serais tout à fait prêt à ce moment-là à la soumettre également au comité afin que nous puissions avoir une discussion approfondie sur le pour et le contre de notre plan.

• (1550)

**M. Gary Schellenberger:** Une petite complémentaire à ce sujet. Je sais que lorsque nous avons posé une question assez similaire aux fonctionnaires, ils nous ont dit à peu près cela, à savoir que les élections les avaient empêchés de préparer une réponse au rapport pour le 14 novembre. Je sais que nombre d'entre nous, pratiquement nous tous ici, étions en campagne à l'époque et s'inquiétaient plutôt de se faire réélire. Je me demande ce que vous, par contre, ou le ministère faisiez. Est-ce que vous faisiez également campagne, qu'est-ce qui vous a empêchés de préparer ce rapport? Je sais que la question est hypothétique, mais quand on fixe des dates et qu'elles semblent bonnes... Je sais, de notre côté, nous devons respecter les délais et je ne vois pas pourquoi la SRC et le ministère n'en feraient pas autant.

**M. Robert Rabinovitch:** Lorsque j'ai comparu devant vous en octobre, si je me souviens bien, j'ai déclaré que nous serions prêts d'ici un an à présenter un plan. Ce n'est pas que nous soyons restés à rien faire. Nous avons mis au point un plan assez complet. J'ai dit

dans mes observations liminaires que ce plan visait à élargir les services. C'est un plan qui vise à accroître les services pour les francophones. Un plan qui veut développer les services d'actualités locales et régionales. C'est en fait très complet. Nous attendions de nous faire entendre par un ministre alors que nous y travaillions et que nous y mettions la dernière main et, très franchement, nous souhaitons quelques directives ministérielles. Aujourd'hui, nous sommes prêts à présenter ce plan à la ministre dès que possible. Je le lui ai dit et cela devrait se faire très rapidement.

Je vous ferai également remarquer que nous en avons discuté avec notre conseil de façon générale et que nous avons obtenu son approbation. Nous en avons discuté en général aussi avec les fonctionnaires. Nous l'avons chiffré et c'est un chiffre qui représente ce dont nous aurons besoin pour réellement améliorer la programmation locale. Nous ne sommes pas restés à rien faire. Nous avons profité de l'occasion. Pendant que vous faisiez campagne, nous avons essayé de préparer quelque chose à vous montrer qui pourrait être très utile.

**La présidente:** Merci, monsieur Schellenberger.

[Français]

**M. Maka Kotto (Saint-Lambert, BQ):** Bonjour, monsieur Rabinovitch. Bienvenue.

• (1555)

**M. Robert Rabinovitch:** Bonjour et merci.

[Traduction]

**La présidente:** Je voulais simplement informer les membres du comité que nous devons faire un roulement mais que je ne peux savoir que vous souhaitez la parole que si vous me l'indiquez.

[Français]

**M. Maka Kotto:** Non, c'est bon. Je dois aller défendre le projet de loi C-18 tout de suite après, donc je préfère poser mes questions tout de suite.

Les réponses à mes questions serviront de base d'analyse. On en aurait beaucoup. On souhaiterait même que monsieur revienne, parce que les questions sont légion.

Au début de votre mandat, vous avez supprimé les bulletins télévisés provinciaux de fin de soirée, vous avez réduit de moitié ceux de début de soirée et [Note de la rédaction: inaudible] les salles de nouvelles provinciales. Ce qu'on constate comme résultat, c'est qu'il y a une désertion massive des téléspectateurs. Les bulletins sont maintenant centrés sur Toronto, et les téléspectateurs ne s'y reconnaissent pas.

Dans vos projections, avez-vous l'intention d'accélérer le repli de la télévision française sur Montréal, comme cela a été fait relativement à Toronto?

**M. Robert Rabinovitch:** La réponse est non, on ne veut pas faire cela. Non seulement la réponse est-elle non, mais je pense qu'il est évident, par exemple à Québec, qu'on a fait un grand réinvestissement dans cette ville pour créer un nouveau centre de production, un centre de nouvelles. Exactement comme je l'ai dit à M. Schellenberger, avec le montant d'argent que nous demandons, nous pensons vraiment que nous pourrions créer un nouveau service local et régional pour les régions. Ce n'est donc pas du tout notre intention de concentrer les services à Montréal.

**M. Maka Kotto:** D'accord. J'ai une question subsidiaire. Êtes-vous d'accord avec votre vice-président de la Radio française, M. Lafrance, qui trouve qu'il y a trop d'employés desservant les régions du Québec dans les stations comme celles de Québec, Matane, Rimouski, Sept-Îles ou Saguenay?

**M. Robert Rabinovitch:** Si je me souviens bien de mes discussions avec M. Lafrance, ce n'est pas qu'il y a trop d'employés dans les régions. La question consiste à savoir où ils doivent être localisés. Ainsi, avec ce nombre de personnes, on peut faire une meilleure couverture de la région, mais il ne faut pas qu'elles soient toutes au même endroit. Cela signifie qu'il faut parfois changer la répartition du personnel, déplacer certains employés vers des secteurs différents. Mais il n'est pas question d'en réduire le nombre. Il s'agit plutôt de les répartir dans les différents secteurs de toutes ces régions du Québec.

**M. Maka Kotto:** Êtes-vous en mesure de nous dire quel mandat exact vous aviez reçu, à l'époque, de M. Chrétien?

**M. Robert Rabinovitch:** Franchement, c'est très simple: il m'a offert le poste de président-directeur général, sans directives. Il m'a seulement demandé si j'étais prêt à l'accepter. À ce moment-là, j'étais prêt à accepter un poste, mais sans aucune directive, sauf celle de gérer aussi bien que possible.

**M. Maka Kotto:** Donc, on ne vous a pas imposé un cahier des charges, si je comprends bien?

**M. Robert Rabinovitch:** Non.

**M. Maka Kotto:** En avez-vous reçu un de M. Martin? Si oui, lequel?

**M. Robert Rabinovitch:** C'est exactement la même chose. Je n'ai reçu aucune directive précise. Je ne pense pas qu'il soit correct de donner de telles directives. C'est dans un comité comme celui-ci que l'on peut discuter affaires. Je n'ai même pas eu de discussions avec M. Martin; les discussions ont eu lieu avec ses fonctionnaires. Je n'ai pas du tout reçu de charges précises relativement au mandat.

**M. Maka Kotto:** Si je comprends bien, c'est en quelque sorte une carte blanche qu'on vous a donnée à chaque fois.

**M. Robert Rabinovitch:** On peut dire que c'est une carte blanche, mais une carte blanche avec une grande histoire. Il y a toute l'histoire de Radio-Canada, de CBC. Je pense également qu'ils m'ont offert le poste à cause de mon expérience dans le secteur privé, compte tenu de la nécessité de gérer cette organisation de 1,5 milliard de dollars tout en respectant les critères d'efficacité qui existent dans le secteur privé. Cela ne pose pas de problèmes pour un service public. On doit le gérer tout en maintenant un niveau de qualité comparable à ce que l'on retrouve dans le secteur privé. Je pense que c'est pour cela qu'ils sont venus me chercher.

**M. Maka Kotto:** Sous votre administration...

[Traduction]

**La présidente:** Monsieur Kotto, votre temps est écoulé. Nous reviendrons à vous pour un deuxième tour, si vous le souhaitez.

[Français]

**M. Maka Kotto:** Je croyais avoir cinq minutes.

**La présidente:** Les cinq minutes sont terminées.

**M. Maka Kotto:** Je ne les ai pas...

[Traduction]

**La présidente:** Monsieur Rabinovitch, juste une précision, est-ce que je peux supposer que votre mandat découle de la loi adoptée par le Parlement?

**M. Robert Rabinovitch:** C'est exact.

**La présidente:** Merci.

Monsieur Angus.

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP):** Merci, madame la présidente.

J'aimerais revenir sur votre expérience dans le secteur privé parce que, dans les médias privés, ce sont les cotes d'écoute qui décident de tout. Je regardais les chiffres pour le printemps 2000, avant la décision de supprimer les actualités régionales. Là où nous avions 60 p. 100 de la part du marché à St. John's, nous sommes passés à 21 p. 100 aujourd'hui. Là où nous avions 18 p. 100 à Sydney, nous sommes tombés à 3,5 p. 100. Là où nous avions 25 p. 100 de la part du marché à Windsor, nous sommes à 11 p. 100 aujourd'hui, soit une chute de près de 200 000 téléspectateurs. Je vous demanderais donc si la décision de supprimer ces émissions peut être considérée comme une erreur?

• (1600)

**M. Robert Rabinovitch:** La décision de réduire ces émissions—elles n'ont pas été supprimées—s'est imposée à la société en raison des réalités financières avec lesquelles elle devait composer. Elle venait de subir des compressions de 450 millions de dollars, ce qui représentait près de 50 p. 100 de son budget. Le fait est que nous ignorions si nous arriverions à survivre. À l'époque, nous avons présenté une option. Cette option a été très mal accueillie et, par conséquent, nous en avons proposé une autre, parce que nous pensions également que le pays, le public, voudrait un journal télévisé national dans le créneau de 18 heures, comme c'est le cas aux États-Unis et comme cela se fait aussi à Global Television. Nous étions aux prises avec deux problèmes. Nous étions obligés de respecter notre budget parce que nous n'étions pas autorisés à accumuler un déficit. Et nous étions dans une situation où nous envisagions de développer peut-être aussi une émission nationale, qui ne serait pas diffusée à partir de Toronto mais à partir de Vancouver, et qui pourrait répondre aux besoins du public canadien. Je ne vous cacherai pas que toutes ces décisions doivent être constamment en revue. Nous devons examiner différentes façons de faire les choses.

Il existait aussi à l'époque d'autres problèmes. À St. John's, la baisse a été aussi atténuée par le fait que le secteur privé a changé l'horaire de son émission. Donc, les émissions se trouvaient à être diffusées en même temps, ce qui a entraîné une certaine baisse. Je dois dire que la baisse s'est aussi produite en raison de la philosophie adoptée par le secteur privé. On a constaté une baisse continue tout au long des années 90; elle n'a pas commencé en 1999. La baisse a commencé bien avant cela, à la fin des années 80 et au début des années 90. Cela s'explique entre autres par l'intérêt, les ressources et les dépenses que le secteur privé était disposé à consacrer au journal télévisé local. Pour le secteur privé, il s'agissait d'un centre de profit et c'est ainsi qu'ils l'ont traité et, je dois avouer, qu'ils nous ont dépassés.

**M. Charlie Angus:** Je suis tout à fait d'accord avec vous. Dans ma localité, nous n'avons aucune émission régionale diffusée par la SRC. Nous regardons des chaînes du secteur privé, et il fait du très bon travail. Je trouve inquiétant que la SRC ne soit pas en mesure de même assurer sa présence en région.

Dans le cadre de votre plan stratégique, vous avez parlé de la gestion immobilière. M. Saint-Cyr est président de la Division de l'immobilier. Relève-t-il du conseil d'administration ou uniquement de vous?

**M. Robert Rabinovitch:** Selon la structure en vigueur, tous les cadres supérieurs relèvent de moi, et par mon intermédiaire du conseil. Par ailleurs, tous mes cadres supérieurs, tous ceux qui relèvent directement de moi, ont accès au conseil et font leurs présentations au conseil. C'est simplement le mode de gestion que j'ai adopté. Je ne fais pas leurs présentations. Ils font leurs présentations, mais j'en prends connaissance, de toute évidence, au préalable.

**M. Charlie Angus:** Le 25 novembre 2002, il a vendu l'édifice de la SRC à Sainte-Foy pour la somme de 2 495 000 \$, et d'après ce que je crois comprendre, cette somme était de 500 000 \$ inférieure à la valeur marchande. Cet édifice a été vendu sans soumission publique à Hydro-Québec. Six mois plus tard, Hydro-Québec a revendu l'édifice et a empoché 500 000 \$ de profit. Pouvez-vous expliquer comment une telle chose s'est produite?

**M. Robert Rabinovitch:** Je devrais vérifier pour obtenir les faits précis. En général, nous avons des règles de procédure sur la marche à suivre pour consentir une vente, pour déterminer l'intérêt que cela présente. Je crois comprendre qu'à l'époque—en fait le président d'Hydro-Québec m'a téléphoné—qu'Hydro-Québec voulait cet emplacement pour y installer son administration régionale. Le prix a été déterminé, et je suis sûr que nous avons les documents qui en témoignent, selon la juste valeur du marché à l'époque.

**M. Charlie Angus:** D'après ce que je crois comprendre—je suppose que nous pourrions tous vérifier la chose et corriger les faits—le prix de vente était de 500 000 \$ inférieur à la valeur du marché, le montant précis qu'Hydro-Québec a obtenu six mois plus tard.

Entre-temps, la SRC continuait d'utiliser cet édifice. Est-ce que vous louiez cet édifice d'Hydro-Québec pendant qu'ils prévoyaient vendre la propriété?

**M. Robert Rabinovitch:** Je ne peux confirmer ni nier qu'ils ont revendu la propriété. Je l'ignore. Il faudrait que je vérifie les faits.

Nous avons continué à louer... Désolé, je ne crois pas que nous ayons payé de loyer pour l'immeuble. Nous y avons accès et nous pouvions utiliser les locaux. Je crois qu'il s'agissait d'une période de temps fixe. Cela faisait partie de la stratégie prévue. Cela faisait partie de la façon dont nous avons amorcé notre déménagement au centre-ville et dont nous avons réussi à financer notre nouvel emplacement lorsque nous avons réussi à installer tous nos services au même endroit.

•(1605)

**La présidente:** Je vous remercie, monsieur Rabinovitch.

Je cède maintenant la parole à M. Rodriguez.

[Français]

**M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Vous avez fait état de votre expérience, mais qu'est-ce qui fait de vous la personne toute désignée pour diriger la Société Radio-Canada?

**M. Robert Rabinovitch:** C'est une bonne question. J'ai acquis de l'expérience des deux côtés. D'abord, j'ai acquis une connaissance du système gouvernemental quand j'étais sous-ministre au ministère des Communications et quand j'étais sous-secrétaire au Secrétariat d'État. J'ai aussi été sous-secrétaire du Cabinet, secteur planification, et premier secrétaire adjoint du gouvernement conservateur, de 1978 à 1979. J'ai donc acquis beaucoup d'expérience relativement au fonctionnement du système gouvernemental. J'ai appris comment il fonctionne et comment on peut le faire bien fonctionner.

J'ai aussi travaillé dans le secteur privé pendant 13 ans. J'ai été membre de plusieurs conseils d'administration, entre autres au sein de compagnies qui ont gagné beaucoup d'argent et qui étaient très bien gérées. En toute franchise, j'ai aussi travaillé pour une ou deux compagnies qui n'étaient pas aussi bien gérées. On apprend beaucoup lorsqu'on travaille avec une compagnie qui n'est pas très bien gérée; on voit les erreurs commises. Par exemple, j'ai été le représentant de Claridge au conseil d'administration de Cineplex Odeon. J'ai travaillé à cela presque à temps plein pendant une période très difficile durant les années 1990. En même temps, j'étais la personne responsable lors de l'achat de RDS et TSN. J'étais le premier directeur du conseil d'administration lors de l'achat de ce groupe de services médias.

Alors, j'ai toujours oeuvré dans ce domaine, autant dans le secteur privé que dans le secteur public.

**M. Pablo Rodriguez:** Sur le plan philosophique, dites-nous en peu de mots à quel public, selon vous, s'adresse Radio-Canada?

**M. Robert Rabinovitch:** À mon avis, Radio-Canada s'adresse à toute la population. Cependant, il faut accepter, comme l'a dit le président avant, que notre mandat vient de la Loi sur la radio-diffusion. On y dit précisément:

[Traduction]

pour informer et divertir le public canadien.

[Français]

C'est donc à nous de développer des services différents pour des publics différents. C'est pour cela que notre service de radio, par exemple, est l'un des services ayant les plus hautes cotes d'écoute jamais obtenues. Aujourd'hui, dans la ville de Québec, nous sommes même plus écoutés que CHOI. À Toronto, notre émission du matin est en première place. On essaie donc de donner un service, mais un service qui n'est pas basé sur la vente d'annonces publicitaires. C'est un service basé sur la livraison d'informations, d'explications au public.

D'un autre côté, si on parle de la télévision, on essaie de faire deux choses, en réalité. Le premier volet est la programmation pour des publics différents, comme la jeunesse. C'est une programmation canadienne que l'on ne peut pas faire dans des services privés.

L'autre volet, c'est le développement d'un service de nouvelles de qualité. Nous voulons être le service de nouvelles que les Canadiens, anglophones et francophones, écoutent quand ils veulent avoir des informations précises.

**M. Pablo Rodriguez:** Justement, en ce qui concerne les nouvelles, je crois que vous avez réduit le nombre d'annonces publicitaires lors de la présentation du bulletin de fin de soirée. C'est du moins le cas en français, pour le bulletin de M. Derome. Cela entraîne nécessairement une baisse de revenu. Est-ce que cette baisse de revenu est compensée par un plus grand auditoire, par le fait que cela attire plus de gens et que vous atteignez votre objectif, ou est-ce compensé par une plus grande satisfaction des téléspectateurs?

•(1610)

**M. Robert Rabinovitch:** Monsieur Rodriguez, on a fait cela en anglais quand on a fait ce qu'on a appelé la transformation des services anglais. C'était il y a trois ans et demi. On a pensé, en consultation avec le vice-président du service français et compte tenu des grands changements qu'il voulait faire, qu'un service public... À mon avis, un service public ne doit pas avoir d'annonces publicitaires à l'intérieur du bulletin de nouvelles. On peut même se demander si un service public doit avoir de telles annonces. Mais en réalité, il faut qu'il y ait des annonces publicitaires, car nous n'avons pas un budget de 7 milliards de dollars comme la BBC. Nous avons un budget de 1,5 milliard de dollars, incluant les annonces. Alors, il faut accepter les annonces publicitaires.

À ce moment-ci, il faut dire que le taux de satisfaction a augmenté. Les cotes d'écoute du service de nouvelles ne sont pas tellement hautes, mais elles sont plus hautes qu'elles étaient et elles se sont bien stabilisées. Mais on a fait des changements. Entre autres, on a ramené M. Derome. Je ne peux donc pas vous dire si c'est dû à l'absence d'annonces publicitaires ou à la présence de M. Derome, mais le résultat est le même: il y a une stabilisation des cotes d'écoute et une augmentation du taux de satisfaction. C'est peut-être un peu différent en français, mais c'est certainement le cas en anglais. Reste à voir si on pourra continuer sans avoir d'annonces publicitaires à l'intérieur du bulletin de nouvelles. C'est une question très importante, compte tenu des compressions qui peuvent venir.

[Traduction]

**La présidente:** Merci, monsieur Rabinovitch.

Madame Oda.

**Mme Bev Oda (Durham, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Rabinovitch. Je me fais un plaisir de m'entretenir avec vous. Comme vous le savez, dans une vie antérieure, j'avais l'habitude de disposer d'au moins une heure pour poser des questions—mais je tâcherai d'être brève.

Lors de votre première comparution devant ce comité en février 2000, vous n'exerciez votre mandat que depuis trois mois. Vous avez alors présenté vos objectifs, exprimé le souhait que la SRC soit un radiodiffuseur véritablement public, et vous avez énoncé quatre objectifs à cette époque : réduire le nombre de messages publicitaires; offrir des services de journalisme crédibles et indépendants; mettre l'accent sur une programmation distinctive de qualité et accroître l'excellence de la programmation pour enfants.

La première question que je vous pose est la suivante : où en êtes-vous? Et compte tenu du bout de chemin que vous avez fait depuis, avec le recul, avez-vous jugé bon de modifier ces objectifs?

**M. Robert Rabinovitch:** J'ai essayé de les prendre en note aussi rapidement que vous les avez énumérés.

**Mme Bev Oda:** Très bien.

**M. Robert Rabinovitch:** Je continue de considérer que ces objectifs demeurent des objectifs appropriés pour un radiodiffuseur public. Je crois que nous devons accroître la programmation pour enfants—et nous sommes maintenant le principal diffuseur d'émissions pour enfants au pays. Nous avons indiqué très clairement que nous consacrons la matinée aux émissions pour enfants.

Nous n'avons pas eu autant de succès avec ce que j'appellerais les émissions pour ados. On est en train de débattre à la société si les adolescents s'intéressent davantage à des émissions comme *Les Simpsons* ou si nous pouvons concevoir des émissions à leur

intention. Je ne prétendrai pas que nous avons obtenu beaucoup de succès à cet égard, bien que je considère que certaines de nos émissions destinées aux jeunes de 10 à 15 ans sont excellentes.

Quant à nos émissions pour enfants, je crois que l'évidence est là. Je considère que c'est une réussite.

Pour ce qui est de présenter moins de messages publicitaires, ici encore nous avons éliminé les messages publicitaires. Nous n'avons aucun message publicitaire pendant les émissions pour enfants. Il y a le créneau du jeudi soir, *Opening Night*, qui met l'accent sur la culture et ne présente aucun message publicitaire. Nous ne présentons pas de messages publicitaires, nous faisons jusqu'à un certain point de la commandite, et nous avons un très important programme et un type particulier d'émission. Nous avons supprimé les messages publicitaires des émissions d'information au cours de la première demi-heure, ce qui s'est avéré très coûteux mais ce que je considère très important.

Comme je l'ai déjà dit, notre capacité de prendre toutes ces mesures et de renoncer aux recettes publicitaires dépend de la subvention que nous accordera le gouvernement et de la marge de manoeuvre dont nous disposerons à cet égard.

Pour ce qui est de l'excellence dans la programmation, je n'ai aucune hésitation à dire que tant au réseau anglais que français nous avons fait preuve d'audace et avons réussi à présenter—souvent en coproduction avec des chaînes comme Channel 4 au Royaume-Uni—des émissions avant-gardistes et uniques. Nous n'avons pas réussi à présenter une série de 12 ou 13 épisodes, mais je pense que nous avons fait de l'assez bon travail. Je dis de l'assez bon travail parce que je dois avouer que cela dépend directement des fonds dont nous disposons. Il faut trois ans pour développer une émission comme *Trudeau* ou *Le dernier chapitre* depuis le moment de la conception, de la rédaction du scénario puis du financement du projet. Je crois que nous avons fait d'importants progrès comme en témoigne notre part d'auditoire. Mais il reste encore beaucoup plus à faire.

•(1615)

**Mme Bev Oda:** Ensuite, vous avez comparu trois mois plus tard devant le comité, et M. Redekopp vous accompagnait, afin d'expliquer le repositionnement ou la transformation qui avait en fait déjà commencé avant votre nomination comme président.

Cet exercice de transformation a été entrepris pour deux raisons principales. D'abord, vous estimiez que le service anglais de télévision traversait une crise d'identité ainsi qu'une crise financière. Depuis cette époque qui remonte à mai 2000, ces deux crises ont-elles été résolues? Croyez-vous avoir réussi à surmonter ces deux problèmes?

**M. Robert Rabinovitch:** Pour ce qui est de la crise d'identité, je crois que nous sommes beaucoup mieux à même de définir le caractère distinctif du radiodiffuseur public. Si j'ai appuyé si ardemment cet exercice de transformation, c'est que j'estimais, et M. Redekopp était d'accord avec moi sur ce point, que la SRC devait se distinguer des autres diffuseurs. La Société n'est pas en concurrence avec les réseaux privés mais elle doit offrir une programmation unique, y compris des émissions qui rapprochent les Canadiens. Notre définition du contenu de la programmation de la SRC a beaucoup évolué. Je le répète, ce sont nos émissions spéciales et les émissions de cette nature, par exemple, *H<sub>2</sub>O* et *Le dernier chapitre*, et l'intégration de la programmation anglaise et française qui nous permettent de répartir les coûts entre les deux réseaux tout en concevant des émissions qui plaisent aux deux auditoires.

Nous avons fait beaucoup de progrès. Néanmoins, nous nous heurtons à plusieurs difficultés. D'abord, il y a toujours la question des ressources financières. Ensuite, nous devons encourager l'éclosion d'auteurs talentueux au Canada. Nous avons une excellente industrie de production, surtout dans le secteur privé et également à la SRC, mais nous devons aussi encourager davantage d'auteurs à développer leurs talents, afin que nous puissions écrire des émissions et prendre des risques.

En outre, comme je crois l'avoir mentionné lors de l'un de mes témoignages devant ce comité, nous devons être prêts à prendre des risques. Cela signifie que nous échouerons parfois. Nous pouvons connaître de grands succès, mais nous allons également échouer. Nous sommes soumis à de telles contraintes financières qu'il est difficile d'envisager l'échec, mais nous devons le faire.

Nous devons déployer des efforts constants pour composer avec notre situation financière. Comme vous le savez, nous avons reçu les 60 millions de dollars. Je crois que l'on nous a accordé un financement de 60 millions de dollars au cours des quatre dernières années. Tous ces fonds sont allés à la programmation, c'était d'ailleurs l'objectif visé. Nous avons pu démontrer au gouvernement, en particulier au ministère des Finances et au Conseil du Trésor, que la Société était bien administrée et que les fonds ne seraient pas dilapidés. Les fonds ont été dépensés comme nous l'avions prévu.

**Mme Bev Oda:** Monsieur...

**La présidente:** Madame Oda, M. Lemay sera le prochain à prendre la parole.

[Français]

**M. Marc Lemay:** Bonjour, monsieur Rabinovitch. Effectivement, je pense qu'on devra peut-être vous demander de revenir. J'ai beaucoup de questions.

En ce qui concerne la régionalisation, vous parlez d'offrir des services. Si j'ai bien lu, les services sont plus importants que les cotes d'écoute. Comment faites-vous pour évaluer qu'une émission est importante, qu'elle procure un service, même si elle n'a pas de cote d'écoute?

Par exemple, il n'y a plus d'émissions littéraires à Radio-Canada.

**M. Robert Rabinovitch:** Non, ce n'est pas exact.

**M. Marc Lemay:** Je parle d'émissions en français; il y en a très peu. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment vous faites pour évaluer qu'une émission... On sait ce que veulent dire les cotes d'écoute. C'est très facile, c'est quantifiable, c'est beaucoup plus rapide. Par ailleurs, vous dites que la priorité est accordée aux services. Comment faites-vous?

**M. Robert Rabinovitch:** Premièrement, je dois dire qu'on ne rejette pas la nécessité de regarder les cotes d'écoute. J'ai dit que c'est une des mesures, pas nécessairement la mesure la plus importante. Par exemple, si on fait de la programmation pour un groupe comme les jeunes, c'est certain qu'on va perdre la bataille des cotes d'écoute pendant cette période. Cependant, c'est un service prioritaire, pour une chaîne publique, que de faire de la programmation pour la jeunesse.

Je dis donc qu'il faut mesurer la programmation, mais premièrement, qu'il faut avoir en tête une idée du nombre de personnes que l'on espère rejoindre. C'est une indication du nombre de personnes que l'on veut avoir. Par exemple, si on fait une émission comme *Opening Night*, en anglais, ou *Les Beaux Dimanches*, on sait immédiatement, si c'est seulement une question de cotes d'écoute, qu'on perdra ce soir-là. Mais c'est important de donner l'occasion à un niveau de culture élevé d'être en ondes.

Alors, pour nous, il s'agit d'offrir une programmation à plusieurs groupes, tout en ayant une idée, peut-être subjective, du taux de succès d'une émission. Cela vient par le courrier, par les contacts interpersonnels, mais nous avons toujours des systèmes de *feedback* auprès de l'auditoire, au-delà des cotes d'écoute.

• (1620)

**M. Marc Lemay:** Monsieur Rabinovitch, est-ce que vous connaissez l'Union des écrivaines et des écrivains québécois?

**M. Robert Rabinovitch:** Comme organisation, oui. Je ne les connais pas personnellement.

**M. Marc Lemay:** Vous ne les avez jamais rencontrés?

**M. Robert Rabinovitch:** C'est possible que je les aie rencontrés. C'est certain que j'ai rencontré plusieurs membres de cette organisation, mais je ne pense pas qu'elle m'ait été présentée.

**M. Marc Lemay:** Je vais changer de sujet. Ceux qui me connaissent, autour de la table, savent que je suis très impliqué dans le sport. La seule chose qu'on voyait à Radio-Canada, c'était le hockey. Pour certaines raisons, il n'y en a plus. On voit que la Société Radio-Canada est très impliquée dans les Jeux olympiques. Il y a une émission en français, qui s'appelle *Adrénaline*, où on parle de sports. Mais je n'en vois pas dans votre programmation « Sommaire du Plan d'entreprise de CBC/Radio-Canada pour la période 2004-2005 à 2008-2009, BÂTIR L'AVENIR », à part le fait que vous avez obtenu les Jeux olympiques jusqu'en 2008.

Est-ce qu'il y a autre chose, dans la programmation, pour nous présenter du sport de qualité à Radio-Canada au cours des prochaines années?

**M. Robert Rabinovitch:** Pour être franc, je dois dire que ce n'est pas une grande priorité dans notre programmation. Je pense que l'émission *Adrénaline* a commencé il y a seulement deux ans. Pour nous, ce qui est important, c'est la présentation de nos athlètes olympiques, en anglais et en français. Cela veut dire les athlètes qui espèrent participer aux Jeux olympiques. On espère continuer à faire cela avec une émission comme *Adrénaline*.

Par ailleurs, j'ai siégé au conseil d'administration de RDS. C'est un réseau qui couvre seulement les sports, mais qui couvre peu de sports olympiques.

**La présidente:** Vous pouvez compléter votre réponse.

**M. Robert Rabinovitch:** On va continuer, certainement.

**La présidente:** Merci.

[Traduction]

Monsieur Khan.

**M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Ma question porte sur les minorités visibles. Beaucoup de gens issus de minorités visibles occupent des postes très importants dans divers domaines d'activités et de concurrence, comme vous pouvez le constater autour de cette table. En revanche, il me semble surprenant de ne retrouver aucun représentant des minorités visibles parmi la haute direction ou les cadres supérieurs de la SRC, contrairement à ce que l'on constate dans le secteur privé.

Comment expliquer le fait qu'aucun des gestionnaires de la Société ne soit issu d'une minorité visible? Que fait la SRC pour recruter de façon dynamique des gestionnaires et des cadres supérieurs provenant de minorités visibles ayant des compétences et des antécédents directs et pertinents?

**M. Robert Rabinovitch:** La question que vous posez me préoccupe particulièrement. Je dois dire que, dans la mesure où j'établis les priorités dans ce domaine, je me suis surtout employé à embaucher davantage de comédiens, d'animateurs et de journalistes de même que des producteurs d'émissions afin de faire en sorte que nous reflétions une certaine diversité, une diversité qui représente le Canada, le nouveau Canada, en ondes. Si je peux affirmer que la première étape, la plus importante pour un radiodiffuseur public, consistait en sa fonction de producteur, son volet créatif, et en sa fonction de mise en ondes.

Avons-nous été à la hauteur pour ce qui est de la haute direction? Je ne peux pas soutenir que nous l'avons été. Mais je peux vous dire, monsieur, que, considérant la proportion de nos employés qui sont issus des diverses communautés ethnoculturelles du Canada, il est évident que nous aurons d'excellents gestionnaires au cours des prochaines années.

• (1625)

**M. Wajid Khan:** Merci.

Je vais regrouper mes deux dernières questions car je manque de temps.

Au cours des vingt dernières années, bien qu'une part croissante de l'auditoire canadien ait été friande de contenu qui reflète la diversité culturelle du Canada, la SRC a produit très peu de dramatiques à contenu multiculturel en proportion de son budget total de programmation. Pourquoi la proportion du financement de programmation consacrée à des initiatives multiculturelles a-t-elle été si faible par rapport au budget total de programmation? Pourquoi ces initiatives ont-elles été menées à bien par des producteurs qui ne sont pas issus de minorités visibles alors qu'il y a des producteurs issus de minorités visibles qui ont remporté des prix et qui sont prêts à faire ce travail?

En dernier lieu, Statistique Canada a indiqué dans ses prévisions sur le recensement que d'ici 2011, soit dans six ans, la population de la grande région de Toronto, qui représente 60 p. 100 des téléspectateurs anglophones du Canada, sera composée à 70 p. 100 de minorités visibles. Outre les stages de courte durée, les commandes de courts métrages et les initiatives de formation, quelle stratégie à long terme la SRC privilégie-t-elle afin de recruter des employés issus de minorités visibles pour répondre à la demande d'un nouvel auditoire croissant qui réclame des émissions reflétant la réalité multiculturelle du Canada? Des cibles ou des objectifs ont-ils été fixés afin d'évaluer votre succès?

**M. Robert Rabinovitch:** C'est une longue question mais je vais tenter d'y répondre.

Nous avons largement modifié notre façon de faire, surtout dans la grande région de Toronto et à Vancouver. D'ailleurs, vous le constaterez si vous écoutez nos émissions de radio locales, au cours des deux dernières années, nous avons délibérément apporté des changements spectaculaires au ton, au contrôle, et à la façon dont nous présentons ces émissions. Nous allons beaucoup plus à la rencontre des gens, nous participons davantage à la vie de la collectivité, et vous l'entendrez dans les accents, vous l'entendrez chez les gens qui travaillent à la programmation.

Je serai très honnête, au départ certains de nos auditeurs traditionnels se sont plaints. J'ai reçu un bon nombre de plaintes affirmant que cette nouvelle façon de faire ne correspondait pas à la CBC à laquelle les auditeurs étaient habitués, et que cela ne correspondait pas à une CBC blanche et anglo-saxonne. Toutefois, les plaintes ont cessé de nous parvenir. En outre, l'émission

d'Andy Barrie est la plus écoutée, ce qui démontre que vous avez tout à fait raison.

Il y a un auditoire pour ce type d'émission. Il nous appartient de faire grandir cet auditoire, de le trouver et de l'intéresser. Il s'agit entre autres de séduire les auditeurs.

Je ne veux pas diminuer l'importance des programmes de stages. Les stages constituent un bon départ. Les stages permettent de recruter de nouveaux collaborateurs. Les courts métrages sont aussi un moyen de trouver de nouveaux collaborateurs. Il faut leur transmettre les compétences nécessaires car, au bout du compte, nous voulons tous mettre en ondes des émissions de qualité. Le fait que ce travail soit accompli par des gens issus de minorités visibles ou de la majorité ne peut servir de prétexte. La programmation doit être excellente.

Human Cargo constitue un exemple classique de cette programmation. Il s'agissait d'une émission très dure et d'une émission qui n'a pas su attirer un vaste auditoire, si l'auditoire est votre outil de mesure, et je reviens au point soulevé par M. Lemay. Il reste que l'auditoire n'est pas le seul outil de mesure. Nous avons des indicateurs qui nous permettent de mesurer l'effet d'une émission sur le public. Les gens en ont-ils parlé? L'émission a-t-elle satisfait aux critères voulant qu'elle reflète la diversité du Canada? Human Cargo a répondu à toutes ces exigences. L'émission n'a pas été un succès sur le plan des cotes d'écoute, mais elle a été un succès sur tous les autres plans, et c'est une excellente émission, comme vous le savez, une émission très dure.

Ainsi, nous tentons de trouver la bonne voie à emprunter, mais il s'agit là d'une stratégie délibérée et d'une politique délibérée. Nous nous sommes dotés de certains programmes, tels les programmes express, pour nous assurer que les émissions reflètent la communauté qui les écoute. De telles initiatives ont surtout été mises en place à Toronto, à la radio, et à Vancouver.

**La présidente:** Monsieur Tweed.

**M. Merv Tweed (Brandon—Souris, PCC):** Merci, madame la présidente.

En juin 2003, le comité a fait une recommandation dans son rapport intitulé *Notre souveraineté culturelle*, pour changer la façon dont on nomme les gens au poste où vous êtes. Cette recommandation se lit, en partie que « pour favoriser une reddition de comptes et une indépendance accrues, les nominations »...

• (1630)

**La présidente:** Monsieur Tweed, je ne tiens pas à vous interrompre, mais le Règlement précise que le comité doit s'en tenir à poser des questions à M. Rabinovitch concernant ses compétences pour l'emploi seulement sans aborder le processus des nominations ou d'autres sujets qui n'ont rien à voir avec ce qui nous préoccupe.

**M. Merv Tweed:** Ce préambule mène à ma question. Je ne m'aventure pas au-delà des limites établies, je vous l'assure.

**La présidente:** Parfait, merci.

**M. Merv Tweed:** On y précise donc que :

... pour favoriser une reddition de comptes et une indépendance accrues, les nominations au conseil de la SRC devraient émaner de plusieurs sources et le président devrait être recruté par le conseil et lui être comptable.

Le gouvernement a signalé qu'il entend mettre en oeuvre ce changement, mais jusqu'à ce jour il n'a pu le faire. Au lieu de quoi nous revoyons ce qui me semble être une nomination intérimaire de trois ans très intéressante.

Votre deuxième mandat comme PDG de la SRC prend fin le 15 novembre 2007, c'est-à-dire environ deux mois et demi après le renouvellement des permis de diffuser en mode radio et télévision de la société. Essentiellement, votre vision à long terme pour la société se retrouvera entre les mains de votre successeur éventuel. Je me demande si cela vous est acceptable ou si, comme il est dit dans le *Globe and Mail* du 5 novembre, on vous a offert un mandat d'un an alors que vous cherchiez un mandat de cinq ans et que les parties se sont entendues pour trois ans.

**M. Robert Rabinovitch:** Madame la présidente, je...

**La présidente:** Je ne crois pas qu'il s'agisse là d'une question concernant les compétences de M. Rabinovitch.

**M. Robert Rabinovitch:** Je peux toujours y répondre en partie.

**La présidente:** J'aimerais tout simplement que le comité respecte ce que le Règlement nous permet de faire et n'outrepasse pas son mandat.

**M. Merv Tweed:** Alors, madame la présidente, sachant qu'il a accepté un mandat de trois ans, je lui demande s'il croit que le mandat de cinq ans qu'il cherchait à obtenir aurait mieux servi les intérêts de la société.

**M. Robert Rabinovitch:** Devrais-je essayer?

**La présidente:** Peut-être pourriez-vous établir un lien avec vos compétences dans l'industrie du film.

**M. Robert Rabinovitch:** Bon, j'ai eu cinq ans pour essayer d'apprendre à bien faire le travail.

Monsieur Tweed, j'espère que je ne vais pas trop loin, mais le gouvernement m'a nommé et s'est entretenu avec moi de cette nomination après que mon conseil de direction eut unanimement recommandé ma nomination. Cela répond donc en partie à votre question. Pour ce qui est de la durée du mandat, je crois que ces trois années ajoutées aux autres en représenteront huit, ce qui me donne amplement le temps de continuer le travail que nous avons entrepris et de le mener à terme. Voilà pourquoi j'ai accepté.

**M. Merv Tweed:** Merci.

Vous avez aussi dit que nous avons augmenté le contenu régional de manière à refléter la diversité qui découle de la composition géographique de notre nation, mais en octobre 2000, la CBC a dévoilé un nouveau format composé d'un amalgame de nouvelles régionales et nationales pour les actualités télédiffusées pendant l'heure du souper intitulé *Canada Now* éliminant par le fait même le programme d'actualités régionales d'une durée d'une heure que les Canadiens connaissaient si bien. Cette décision allait on ne peut plus à l'encontre des recommandations faites par le CRTC d'augmenter et non pas de diminuer la planification régionale.

Résultat, comme le soulignait plus tôt mon collègue, la part d'auditoire a diminué. Dans la seule province du Manitoba, la part a chuté de plus de 50 p. 100 passant de 15,4 p. 100 à 7,3 p. 100. Au niveau national, on est passé d'un auditoire de 494 000 à 324 000 pour ce qui est de la partie actualités régionales. Prévoyez-vous quelque chose pour améliorer la situation à ce niveau pendant les trois prochaines années?

**M. Robert Rabinovitch:** Oui. Nous avons pris plusieurs mesures, et je crois qu'il vaut la peine de les passer en revue. Nous n'avons pas procédé uniquement à des compressions, nous avons tâché de modifier la composition du journal télévisé national. Pour ce faire, nous avons ouvert 22 nouveaux bureaux d'un bout à l'autre au pays. Nous avons lancé de nouvelles émissions, comme *All Points West*. Il s'agit d'une émission qui provient de Victoria destinée à couvrir

l'ensemble de la Colombie-Britannique, et pas uniquement Vancouver, afin que les téléspectateurs ne reçoivent pas uniquement les rapports de la circulation de Vancouver. Nous avons créé un fonds de lancement régional de cinq millions de dollars pour permettre de créer de nouveaux produits en région, donc nous n'avons pas abandonné les régions. Nous avons tâché d'offrir une version différente et de faire participer les régions au journal télévisé national. Je crois qu'à cet égard nous avons eu beaucoup de succès. Si vous examinez nos journaux télévisés nationaux aujourd'hui, vous constaterez qu'ils sont beaucoup plus diversifiés et beaucoup plus représentatifs de la totalité du pays. Il ne s'agit plus d'un journal télévisé centré sur Toronto. C'était donc tout à fait notre intention et c'est ce à quoi nous avons consacré une bonne partie de nos fonds.

Parallèlement, comme vous le savez, nous étions extrêmement limités sur le plan budgétaire. Lorsque je suis entré en fonction, la société avait un manque à gagner de 60 millions de dollars. Nous devons trouver un moyen de nous accommoder de notre budget. Nous avons apporté des changements aux émissions diffusées à l'heure du souper. Comme je l'ai déjà mentionné, monsieur, les émissions diffusées à l'heure du souper étaient en baisse pendant au moins la totalité des années 90.

Cette baisse se serait accélérée par suite de décisions prises il y a cinq ans? Je ne le crois pas. Mais je ne crois pas non plus que nous ayons mis fin. Et je crois pas que nous reconnaissons de façon générale avoir rectifié la situation. Au contraire, je pense que nous nous rendons compte que nous devons procéder à une réévaluation, comme nous devons le faire pour toutes les émissions. Lorsqu'on n'obtient pas le résultat voulu, il faut être prêt à accepter qu'il existe d'autres façons de faire les choses, dans la mesure où nous disposons des fonds pour le faire.

Je dirais—et je sais que je m'étends sur le sujet et je m'en excuse—qu'en raison de la nouvelle technologie, des changements comme ParkerVision, qui nous permet de réaliser une émission avec beaucoup moins de ressources, en raison de l'interaction des informations entre la radio et la télévision, nous estimons être vraiment en mesure de faire des choses, particulièrement si nous obtenons une certaine aide du gouvernement pour ce qui est des émissions régionales, ce que nous n'aurions pas pu faire auparavant.

• (1635)

**La présidente:** Cela fait sept minutes, monsieur Tweed. Je n'ai pas bien surveillé l'horloge.

Monsieur Simms.

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.):** Merci, monsieur Rabinovitch.

Je vais m'étendre encore davantage sur cette question du journal télévisé diffusé à l'heure du souper et vous dire que dans ma province natale également c'était une émission extrêmement populaire. Je crois que cela n'était pas uniquement attribuable au contenu même—en d'autres mots, aux nouvelles—, cela était également attribuable à la composition des émissions. Il y a une émission populaire intitulée *Here and Now* qui est diffusée à Terre-Neuve et au Labrador, et il ne s'agissait pas uniquement du contenu, comme je le dis, il s'agissait d'une analyse, d'une émission de divertissement, etc.

À l'époque où vous avez pris la décision, avez-vous envisagé à un certain moment de conserver l'intégralité de certains de ces journaux télévisés comme c'était le cas auparavant et peut-être d'en éliminer d'autres lorsque ce n'était pas faisable? Est-ce une possibilité envisagée pour l'avenir?

**M. Robert Rabinovitch:** À l'époque, le conseil m'a fortement déconseillé de procéder différemment d'une région à l'autre. C'est ce que l'on nous a conseillé et j'assume la responsabilité de cette décision d'agir de façon uniforme à la grandeur du pays.

Mais pour revenir à votre première remarque—avec laquelle je suis entièrement d'accord—, les ressources et la programmation locale ne sont pas les seuls facteurs importants; la diversité joue un rôle clé. C'est une question de mentalité.

Traditionnellement, à la SRC, on passait par les régions, les journaux télévisés locaux, pour pouvoir accéder aux chaînes nationales alors que chez les chaînes privées, le présentateur du journal télévisé local est au summum de sa carrière. Et il y en a beaucoup qui ont une carrière réussie, ce qui les rapproche de leur communauté. Ces personnes font réellement partie de leur communauté; ce n'est pas pour elles qu'une étape de parcours. Il faut qu'on change notre perception des journaux télévisés locaux et régionaux. C'est évidemment une question de financement mais également de mentalité. Si on y arrive, notre rôle changera nettement.

**M. Scott Simms:** Changeons de sujet.

Vous avez mentionné qu'il n'y avait pas de grande collaboration avec le secteur privé. Ai-je bien compris? Est-ce bien ce que vous avez dit? Tout à l'heure, vous avez parlé du secteur privé, ce qui m'amène à vous poser une questions sur *CBC Sports*. Il me semble qu'il serait très difficile de dissocier cette émission et le secteur privé. Vous avez dit que ce n'était pas les cotes d'écoute qui vous permettaient de mesurer... En fait, ce que je voudrais savoir, c'est comment vous mesurez le succès de *CBC Sports*?

Il est vrai que *Hockey Night in Canada* est une véritable institution, mais n'êtes-vous pas la chaîne officielle des Jeux olympiques?

• (1640)

**M. Robert Rabinovitch:** Actuellement, oui.

**M. Scott Simms:** Maintenant vous l'êtes.

Pour ce qui est des Jeux olympiques entre autres, vous voulez à tout prix en assurer la diffusion. Pour ce qui est de ne pas être intimement lié au secteur privé, c'est plutôt l'inverse. N'est-ce pas?

**M. Robert Rabinovitch:** Permettez-moi de clarifier ma position sur les cotes d'écoute. Pour certains types d'émissions, les cotes d'écoute sont effectivement importantes et on peut dire que c'est le cas pour les sports, sauf les sports dits olympiques. Notre programmation du samedi après-midi nous permet, avant tout, de donner une certaine visibilité aux athlètes. On aime bien dire qu'on ne veut pas que les Canadiens découvrent les athlètes aux Jeux olympiques. Grâce à *CBC Sports* ils auront pu les voir avant. Nous sommes les seuls à diffuser ces rencontres de sports olympiques. Alors que TSN n'en diffuse qu'environ trois par année, Sportsnet quatre, nous en présentons environ 40 par année, tous sports confondus.

Nous estimons que les Jeux olympiques représentent le couronnement des sports. C'est le résultat d'un entraînement de quatre ans. Voilà pourquoi nous voulons à tout prix les diffuser. C'est également une émission qui rassemble les Canadiens. Par contre, nous ne sommes pas prêts à déboursier n'importe quel montant, nous avons des limites. Et si jamais ces limites sont atteintes, il faudra qu'on se demande si on a vraiment notre place dans le domaine des sports olympiques.

Pour ce qui est du hockey, la situation est différente. Nous étions les seuls soumissionnaires car nous sommes les seuls à pouvoir

changer notre programmation d'avril à juin. Les chaînes privées—et je les connais intimement puisque j'y ai travaillé—font de la radiodiffusion simultanée. C'est ça qui rapporte, la diffusion simultanée d'émissions américaines. Et les émissions américaines durent jusqu'à la troisième semaine du mois de mai. On mesure les cotes d'écoute même en mai. Ce qui veut dire que la diffusion d'un match de hockey au lieu du dernier *Law and Order* se traduirait par des pertes financières. C'est ainsi que nous avons été les seuls soumissionnaires pour le hockey.

En même temps, je suis fier de ce qu'on fait pour promouvoir le hockey. Par exemple, dans le cadre de *Hockey Day in Canada*, nous organisons trois matchs entre des équipes entièrement canadiennes dans de petites communautés. Le hockey fait partie de la psyché canadienne et on devrait le promouvoir tout autant que la culture.

**M. Scott Simms:** Vous estimez sans doute que votre couverture olympique est une réussite, n'est-ce pas? Comment évaluez-vous le degré de réussite?

**M. Robert Rabinovitch:** Je vous dirai très franchement que la couverture olympique, c'est une situation très difficile actuellement. Les Jeux olympiques d'été ont été une réussite technique, pour ce qui est de la qualité de la production, dans la mesure où à Athènes, à l'hôtel où descend la famille olympique—c'est-à-dire toutes les vedettes des jeux—c'est notre chaîne qui était diffusée. On a choisi la SRC parmi toutes les autres chaînes. Pourquoi? On dit, et même NBC le confirme, que nous avons la meilleure qualité de production, étant donné notre effectif qui est beaucoup moins important que celui des autres. Donc, à cet égard, je dirais que ce fut un succès.

Les Jeux olympiques d'hiver en sont toujours un parce que les Canadiens se retrouvent dans les sports d'hiver. Les Jeux olympiques d'été, par contre, ne connaissent pas autant de succès. Nous avons à peine atteint nos objectifs et il est vrai que nous ne sommes pas entrés dans nos frais.

**La présidente:** Monsieur Obhrai.

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC):** Merci.

Merci de votre témoignage. Permettez-moi une question que ne cessent de me poser mes commettants.

Lors de votre comparution, vous avez indiqué que les cotes d'écoute des journaux télévisés locaux de la chaîne anglaise qui étaient diffusés à l'heure du souper n'étaient pas très impressionnantes et qu'elles ne cessaient de baisser. Vous avez également dit devant le comité en 2000 que la radio de la SRC doit continuer d'assurer un journalisme crédible et indépendant.

Mes électeurs de l'Ouest me disent que la SRC ne présente pas de points de vue équilibrés. Il y a une différence entre une opinion indépendante et un point de vue équilibré. Ce que les auditeurs attendent de la SRC, c'est un point de vue équilibré, et si la SRC n'est pas en mesure de le leur fournir alors ils changeront de chaîne. C'est aussi simple que ça.

Si on s'intéresse aux tendances—mon collègue a d'ailleurs parlé de diversité—on remarque qu'il y a beaucoup de programmes en langue étrangère. Pourtant, on a l'impression que vous avez raté quelque chose. Vous vous définissez comme étant local.

Je reste préoccupé par le fait que mes commettants pensent que la SRC ne présente pas un point de vue équilibré. C'est une préoccupation parce qu'ils changent de chaîne, vos cotes d'écoute chutent, tout comme vos recettes de publicité sans doute, ce qui veut dire que vous reviendrez nous demander davantage de financement. Je pense qu'au final il faut que la SRC gagne la confiance des auditeurs en présentant des points de vue équilibrés qui reflètent les préoccupations des Canadiens. Si on se fie aux cotes d'écoute qui chutent, on peut dire qu'on ne fait pas confiance à la SRC.

Vous entamez un nouveau mandat. Quelle réponse apporteriez-vous?

• (1645)

**M. Robert Rabinovitch:** D'abord, j'aimerais des précisions. Quand vous parlez d'un point de vue équilibré, faites-vous référence au journal télévisé ou à la programmation ou aux deux?

**M. Deepak Obhrai:** Non, je fait référence au journal télévisé et aux documentaires. Si vous voulez que les auditeurs fassent confiance à la SRC, alors il faut qu'ils puissent allumer leurs postes en toute confiance. On devrait s'inspirer de la BBC qui a assis sa réputation en tant que réseau de radio mondial crédible et équilibré.

**M. Robert Rabinovitch:** Ça dépend des collectivités, monsieur. Il y en a beaucoup qui ne partagent pas cette opinion.

**M. Deepak Obhrai:** En tout cas, la SRC doit être perçue... C'est ce que me disent mes commettants. La réalité, c'est qu'on arrête de regarder la programmation de la SRC. On me dit dans ma circonscription que le point de vue du télédiffuseur n'est pas équilibré, que seul un côté des différents dossiers est présenté.

**M. Robert Rabinovitch:** Si c'est le cas, j'en suis désolé. Comme vous le savez, nous avons ce que je qualifierais de la meilleure structure de protection du citoyen au monde. L'ombudsman a pour tâche de s'assurer que la programmation est équilibrée, sans parti pris. C'est vrai qu'à différents moments j'ai reçu des plaintes de diverses communautés. Mais par la suite ces mêmes communautés se sont manifestées pour dire que notre programmation était maintenant plus équilibrée ou qu'ils étaient plus confiants.

D'autre part, nos cotes d'écoute ne chutent pas. Notons que cette année, pour la période se terminant le 31 octobre, elles étaient de 7,9 p. 100, ce qui est assez impressionnant étant donné les circonstances. L'année dernière s'est clôturée par un pourcentage de 7,4 p. 100, ce qui représentait une augmentation par rapport à l'année précédente. Je pense que nous attirons les Canadiens grâce à notre programmation distincte et novatrice et, à cet égard, les chiffres sont éloquentes.

Pour ce qui est de l'équilibre, c'est quelque chose qui m'inquiète fortement et je vous demanderais à tous de me faire part de toute information s'y rapportant.

**M. Deepak Obhrai:** Me reste-t-il du temps?

**La présidente:** Il vous reste une minute.

**M. Deepak Obhrai:** Vous avez effectivement un ombudsman et je ne mets pas en cause sa pertinence, mais le problème c'est que les auditeurs n'y ont pas recours, préférant éteindre leur poste. Vous avez, bien évidemment, parlé de programmes comme les Jeux olympiques qui font augmenter vos cotes d'écoute et c'est vrai que les téléspectateurs vont se tourner vers la SRC pour cette programmation, parce que, comme vous l'avez si bien dit, ça permet de rapprocher les Canadiens.

Je peux vous dire que sur le terrain, pour ce qui a trait au journal télévisé, aux documentaires, etc., on ne fait pas confiance à la SRC.

Je vous fais simplement part de ce qu'on m'a dit—les gens ne sont pas satisfaits.

**M. Robert Rabinovitch:** Je ne conteste pas ce que vous dites, monsieur. Ça m'inquiète, tout simplement. J'aimerais qu'on fasse parvenir à moi et à l'ombudsman, les détails de cette affaire. C'est uniquement après avoir pris connaissance de la situation qu'on pourra réagir et à vrai dire, c'est ce que j'ai déjà fait. Lorsque des doutes ont été exprimés quant à l'équité et l'équilibre, on s'y est intéressé.

**M. Deepak Obhrai:** Je voulais que vous le sachiez.

**M. Robert Rabinovitch:** Je vous encourage en ce sens.

**La présidente:** Merci, monsieur Obhrai.

Maintenant que nous avons terminé ce premier tour de questions, votre présidente aimerait à son tour en poser une ou deux, avec votre indulgence. On pourra reprendre tout de suite après.

Chaque fois que je regarde des émissions de télé américaines pendant quelques heures, je suis reconnaissante à la SRC qui a non seulement joué un rôle important mais a également rehaussé les normes qui régissent la télédiffusion privée, notamment au Canada.

À titre de président de la SRC, qu'avez-vous fait dans les cinq dernières années de plus bénéfique pour le Canada et d'ici trois ans, quel est l'objectif le plus important que vous espérez atteindre?

• (1650)

**M. Robert Rabinovitch:** C'est une question très vaste et à laquelle il sera donc très difficile de répondre.

Je suis vraiment satisfait des progrès réalisés jusqu'ici. Je suis très préoccupé quant à notre capacité future de financer de nouvelles émissions. La durée utile d'une émission est si courte qu'il faut constamment trouver de nouvelles et intéressantes émissions.

Ce que j'ai fait surtout... dans une période où le gouvernement n'était pas prêt à nous consentir davantage de fonds, nous avons réussi à financer par réaffectation des changements radicaux, comme l'intégration des salles de nouvelles, le projet d'Ottawa, ici, sur la rue Sparks, qui est un projet fantastique, réunissant tous les services. Nous avons fait de même à Edmonton et aussi à Québec.

En cherchant bien, nous avons pu trouver l'argent dans nos ressources. Cela a été pénible, des gens en ont souffert, d'autres sont inquiets, mais nous avons réussi à trouver 65 millions de dollars, en permanence. Cela nous a donné... non pas un coussin, mais la possibilité d'absorber les pressions inflationnistes normales.

Je suis aussi très content dans la mesure où nous avons une société à gérer. À mon arrivée, il y en avait quatre, comme toujours auparavant à la SRC. Le président était à Ottawa et les vice-présidents faisaient la navette. Chacun avait sa propre entité, indépendante des autres. Nous faisons maintenant beaucoup d'émissions ensemble et bon nombre de francophones peuvent apprendre des anglophones, de même que les Canadiens anglophones peuvent apprendre des choses des francophones. Cela contribue à bâtir un pays, particulièrement un pays comme celui-ci.

Des émissions comme

[Français]

*Le dernier chapitre: La vengeance,*

[Traduction]

des émissions comme *Trudeau* sont à mon avis de grandes réussites. Mais plus important encore, elles sont des succès parce qu'il a fallu que des gens pensent et travaillent ensemble plutôt que de se voir comme des entités distinctes qui ne se réunissent que pour une chose : présenter leur budget et comparaître devant votre comité.

À mon avis, il s'agit là d'une fonction d'intégration très importante qui à la longue contribuera à faire de la SRC un radiodiffuseur public de qualité.

Je pourrais continuer, mais je m'arrêterai ici.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Comme il s'agit d'une question d'actualité, je voulais aussi que vous nous parliez de la relation de la SRC avec Sirius et du lien qu'il peut y avoir avec votre mandat. Je crois que vous comprenez ce qui me préoccupe, quand je vois les citations de l'un des animateurs vedettes de la programmation de Sirius.

**M. Robert Rabinovitch:** Permettez-moi de mettre les choses dans leur contexte.

Deux systèmes par satellite ont été lancés par des sociétés américaines dans le seul but de diffuser des émissions de radio dans toute l'Amérique du Nord. Ces deux entreprises ont des liens très importants avec les constructeurs automobiles. Le secteur de l'automobile installe des récepteurs en série, en ce moment même. Par conséquent, ces services seront disponibles au Canada, qu'on le veuille ou non, sur le marché gris ou directement.

Nous nous sommes entretenus avec les exploitants de satellites au Canada quand nous avons fait nos recherches—nous essayons toujours de connaître les divers procédés existants—qui nous ont dit très clairement qu'aucune société canadienne ne pouvait se permettre de lancer ce genre de satellite. Le système par satellite Sirius coûte 800 millions de dollars américains et il n'y a aucun moyen de récupérer cette mise de fonds. Nous craignons aussi que ces services soient offerts aux Canadiens, mais pas la SRC, qui ne serait pas distribuée par le satellite.

Par ailleurs, nous avons un service de musique, *Galaxy*, un grand succès, qui nous rapporte environ 10 millions de dollars par an. Comme entrepreneur, je craignais qu'il soit menacé par ces services par satellite.

Voilà deux aspects de la question et il y en a, je pense, un troisième : la possibilité de faire de l'argent. Pour nous, si je peux trouver des fonds pour la SRC en dehors des crédits gouvernementaux, plus je peux... il ne s'agit pas tant d'isoler la SRC que de lui donner les fonds nécessaires pour présenter les émissions désirées.

Tous ces facteurs étant pris en compte... nous avons décidé qu'on aurait tort de porter des oeillets. Il serait préférable d'en profiter pour établir un partenariat avec la société Sirius, de manière qu'il y ait des services canadiens distribués par satellite.

Il faut partir du principe que c'est une chose inévitable, qui arrivera bientôt, qui est déjà là. Le marché gris existe déjà. Mais nous avons dit au CRTC que la société canadienne aura tout contrôle sur ce qui sera diffusé. Des centaines de services seront offerts, mais nous déciderons si certains programmes seront ou non permis, en tenant compte a) du bon goût, b) de l'avis de votre comité, s'il veut en discuter et c) du CRTC.

• (1655)

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Rabinovitch.

Mes excuses à M. Angus. Je l'ai oublié.

**M. Charlie Angus:** Il n'y a pas de problème, madame la présidente.

**La présidente:** Je ne pense pas que vous ayez levé la main et j'ai là une bonne excuse.

**M. Charlie Angus:** Mais je vous regardais.

Monsieur Rabinovitch, j'ai lu un article du *Globe and Mail*, datant de 1999 et portant sur une querelle entre vous et le CRTC. D'après le titre, le président du radiodiffuseur pense plus au service national qu'aux stations locales de télévision. En effet, à l'époque, c'est à vous qu'on attribuait ce que vous alliez faire, soit vous écarter davantage de la télé locale, pour donner la place au national. Deux mois plus tard, comparaisant devant le Comité du patrimoine, vous avez déclaré qu'une chose devait être bien claire, dès le début : Vous ne demandiez pas de fonds supplémentaires. C'est quelques mois plus tard qu'ont commencé les compressions, les réductions de bulletins de nouvelles régionaux, ce qui a fait perdre plus de 200 000 téléspectateurs.

Aujourd'hui, en réponse à ma question, vous avez affirmé que ces compressions étaient nécessaires en raison d'un manque de financement. Je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas dit au comité en 2000 que vous vous apprêtiez à faire de dures compressions à la programmation régionale, partout au pays, parce que vous n'aviez pas d'argent, parce que vous en manquiez. Il me semble qu'il était très clair que vous aviez pour mandat de vous distancer du financement régional.

Aujourd'hui, je vous pose cette question : Est-ce que cette décision de saborder les réseaux locaux était une erreur?

**M. Robert Rabinovitch:** Quand j'ai comparu devant le comité, j'ai déclaré que nous ne demandions pas de fonds supplémentaires à ce moment-là, et il y avait des raisons à cela. Premièrement, la SRC n'avait pas de crédibilité auprès du gouvernement, ce qui était facile à déduire du fait des compressions budgétaires annuelles subies par la SRC depuis 1984, que ce soit directement ou en raison de l'inflation. En plus, en 1995-1996, la SRC a essuyé une réduction de crédits de 450 millions de dollars. Il aurait été ridicule de m'adresser au gouvernement pour obtenir de l'argent, alors qu'il était extrêmement clair qu'à ce moment-là, la SRC n'avait aucune crédibilité auprès du gouvernement.

J'avais l'intention de montrer aux cadres supérieurs du gouvernement et aux ministres importants que nous pouvions gérer efficacement la SRC et que nous pouvions trouver des fonds à l'interne. Les compressions dont vous parlez, monsieur, résultaient directement de la réduction de 450 millions de dollars de crédits imposée à la SRC. C'était la dernière étape de ce processus. Il était bien enclenché lorsque je suis arrivé, mais j'en prends la responsabilité.

Il manquait encore 60 à 70 millions de dollars pour le réseau anglais. Le réseau français avait déjà fait des rajustements, la radio aussi, mais le réseau anglais avait encore des rajustements à faire. Avec ce qu'on savait à l'époque, d'abord au CRTC, nous avons dit que sa décision faisait fi de nos problèmes de financement. En fait, nous avions de graves problèmes budgétaires. Par conséquent, j'ai dit que je n'acceptais pas cette décision, puisqu'elle enlevait à mon conseil la responsabilité de gérer la société. En outre, on nous fixait des objectifs impossibles à atteindre.

Aurais-je coupé dans la programmation régionale? À l'époque, je ne connaissais pas d'autre façon de gérer la SRC. Je savais que si nous n'avions pas une programmation centrale forte pour l'ensemble du pays, nous serions rapidement désuets. Aujourd'hui, la situation est différente. Il y a eu des percées technologiques d'importance. La technologie des serveurs a beaucoup aidé à faire baisser les coûts. Des systèmes comme ParkerVision ont aussi permis une réduction de nos coûts. L'intégration des salles de nouvelles, pour la radio et la télévision, et le fait qu'on puisse former des gens pour présenter les vidéos et pour être journalistes à la radio nous ont permis de revoir les combinaisons que nous avions.

Je ne dis pas que nous sommes infaillibles. Parfois, nous présentons des émissions qui ne marchent pas. Un programme qui marche, présenté en reprise, pourrait n'attirer personne. On dit que seuls les fous ne changent pas d'idée, je ne suis pas fou, et je ne dirais pas que nous ne nous trompons jamais. Ce que j'ai dit, c'est que nous réévaluerons tout le modèle de la programmation de début de soirée, ce qui, en passant, pourrait mécontenter nos amis du secteur privé.

• (1700)

**M. Charlie Angus:** Merci pour votre réponse.

L'autre soir, je regardais le match de 1975 entre les Canadiens de Montréal et l'équipe de l'Armée rouge, et c'était une partie extraordinaire. En fait, je ne me rappelais plus qui avait gagné et j'ai donc regardé jusqu'à la fin.

Si je comprends bien, nous allons perdre entre 50 millions et 60 millions de dollars en publicité cette année. En plus, le gouvernement actuel va réduire le budget de 10 millions de dollars. Étant donné ces pertes, j'ai deux questions à vous poser. Vous avez dit que vous subissiez constamment des compressions parce que la SRC n'avait aucune crédibilité auprès du gouvernement à l'époque. Est-ce que la société n'a toujours aucune crédibilité auprès du gouvernement actuel? Deuxièmement, cette perte de 10 millions de dollars, s'ajoutant aux lourdes pertes de revenus publicitaires, réduira-t-elle votre capacité d'offrir des émissions?

**M. Robert Rabinovitch:** Cette question comporte plusieurs volets. Premièrement, la perte attribuable au hockey n'est pas aussi lourde qu'on l'a dit. C'est plutôt de l'ordre de 20 millions de dollars, mais je ne peux pas prétendre que c'est négligeable. C'est également la raison pour laquelle nous avons sacrifié la soirée du samedi pour la consacrer au cinéma, qui attire un très bon public, mais nous n'avons pas l'intention de diriger un service de diffusion de films. Notre intention est de protéger les six autres journées de contenu canadien. Mais notre auditoire est raisonnablement bon, quelque part entre 1 million et 1,2 million de téléspectateurs, et en pareil cas, les cotes d'écoute c'est tout, et nous voulions rejoindre un auditoire, purement et simplement. Nous diffusons *Indiana Jones* pour avoir des spectateurs, pour vendre de la publicité, pour protéger le service. Cette stratégie nous aide, mais nous subissons quand même une perte d'au moins 20 millions de dollars.

La compression de 10 millions de dollars est grave. Cela semble peu de choses étant donné notre budget total, mais n'oubliez pas que

c'est le budget de la programmation qui est touché. Maintenant, le gouvernement a eu de la bonté pour nous et nous a donné 60 millions de dollars, ce qui, je crois l'avoir dit au comité, représente les deux tiers de la somme qu'il nous faut vraiment, et cela sans même parler de la programmation régionale et locale, si nous voulons maintenir et renforcer la qualité du service que nous voulons offrir sur le plan de la qualité des émissions. Mais essentiellement, la somme de 60 millions de dollars en question est maintenant réduite à 50 millions et nous n'avons aucune garantie que nous obtiendrons les 60 millions de dollars. En plus de cela, comme vous le savez, le gouvernement est en train de réexaminer les dépenses et nous n'avons aucune idée de ce qui nous attend de ce côté-là.

Toutes ces compressions—je le dis très franchement, à cause des cinq années passées à économiser sur tous les plans dans l'ensemble de la société—seront perceptibles en ondes. On en revient toujours à cela. En bout de ligne, notre produit est diffusé sur les ondes et tout l'argent que nous avons, nous le consacrons à diffuser des émissions. Je ne paie pas de dividendes. Je ne suis pas comme Hydro Québec, dont le gouvernement s'attend à ce qu'il lui paie un dividende. Chaque sou que nous avons est consacré à la programmation. Ainsi, les compressions opérées dans le budget du Fonds canadien de télévision, dont nous sommes le principal utilisateur, qu'il s'agisse de 8 millions ici ou 10 millions là, tout cela n'a l'air de rien, mais la réalité est que ça fait mal.

**La présidente:** Merci, monsieur Rabinovitch. Je pense qu'il y a là un message très clair.

Monsieur Kotto et ensuite monsieur Schellenberger et madame Jennings.

[Français]

**M. Maka Kotto:** Merci, madame la présidente.

Monsieur Rabinovitch, bonsoir. Je vais vous poser des questions courtes et je souhaiterais obtenir des réponses courtes, vu que nous n'avons pas beaucoup de temps.

Est-ce que vous vous préparez à privatiser en partie ou totalement la Société Radio-Canada?

**M. Robert Rabinovitch:** Non.

**M. Maka Kotto:** Est-ce que vous avez eu écho de certains commentaires à votre endroit à l'effet que vous n'écoutez pas?

**M. Robert Rabinovitch:** Je n'écoute pas quoi?

**M. Maka Kotto:** Je prends l'exemple de l'UNEQ, l'Union des écrivaines et des écrivains québécois qui, à plusieurs reprises, a voulu vous rencontrer pour vous faire part de problèmes qui les affectaient, notamment la carence d'émissions littéraires à la télévision de Radio-Canada.

Comment expliquez-vous cet état de fait, et comment comptez-vous y remédier?

En ce qui a trait à la disparition de la Chaîne culturelle, cela a entraîné énormément de remous dans la société. Pourquoi l'initiative a-t-elle été prise sans aucune consultation du milieu?

• (1705)

**M. Robert Rabinovitch:** Monsieur Kotto, il y a peut-être eu un manque de communication, mais je dois vous dire franchement que je n'ai jamais reçu de demande de quelque groupe que ce soit à laquelle je n'ai pas répondu. Alors, je suis toujours prêt...

**M. Maka Kotto:** Personnellement?

**M. Robert Rabinovitch:** Personnellement. Je suis toujours prêt à les rencontrer. Je pense que vous savez que je viens de Montréal. J'y passe au moins un ou deux jours par semaine. Dès qu'ils m'envoient une demande, nous organiserons une réunion. Peut-être s'agit-il d'un manque de communication, peut-être la demande a-t-elle été faite par l'entremise de quelqu'un d'autre. Quoi qu'il en soit, s'ils me font parvenir une demande, je peux vous assurer que je vais les rencontrer.

**M. Maka Kotto:** Comment expliquez-vous la disparition de la Chaîne culturelle?

**M. Robert Rabinovitch:** D'abord, on a complété la Chaîne culturelle l'année passée. On a mis en place—et c'était une de mes priorités—20 émetteurs, de façon à couvrir tout le pays. Cela nous a donné plus de flexibilité en termes de programmation. On n'a pas changé la programmation culturelle: en réalité, on l'a transférée à la Première chaîne et on a augmenté les heures consacrées à la culture, aux écrivains, et ainsi de suite. On est passé de 10 heures à 12 heures, ce qui représente une augmentation de 20 p. 100. En outre, les installations de la Première chaîne sont beaucoup plus substantielles que l'étaient celles de la Chaîne culturelle.

Nous avons par ailleurs conclu, avec les autres services de radio de Montréal et du reste du Canada français, qu'il y avait des solutions de rechange aux services classiques. En matière de musique, on s'est donc employés à développer un produit vraiment diversifié. Il y a toujours quatre heures de musique classique tous les jours et il y en a davantage pendant la fin de semaine, mais il y a aussi du jazz et de la musique provenant des membres de l'Union européenne de radiodiffusion. On a essayé d'établir une programmation plus intéressante, susceptible d'attirer un plus grand auditoire.

**M. Maka Kotto:** C'était le but de ma première question. Je voulais savoir si vous envisagez de privatiser en partie ou entièrement la Société Radio-Canada. La privatisation de cette institution de l'État, que beaucoup considèrent comme un démantèlement du vecteur culturel, aurait nécessité qu'on consulte les gens du milieu, c'est-à-dire les gens concernés.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un grand nombre de courriels ont été envoyés ici et là, que des articles ont paru dans les journaux et que des gens ont déserté la chaîne, du côté radio en particulier.

**M. Robert Rabinovitch:** Je sais. Par contre, n'oubliez pas que plusieurs articles parus dans des journaux francophones du Québec ont mentionné que la cote d'écoute de la Chaîne culturelle chutait constamment, que même les personnes désirant qu'on utilise leur programmation ne l'écoutaient pas, mais qu'en accroissant la programmation culturelle de la Première chaîne, on favoriserait davantage de vraies discussions sur la culture.

On a essayé de faire des changements. Il faut en faire de temps en temps. On a donc pensé qu'en réalité, la programmation de la Chaîne culturelle devait changer, pour devenir de plus en plus un espace musique.

[Traduction]

**La présidente:** Monsieur Schellenberger, et ensuite madame Jennings.

**M. Gary Schellenberger:** Le rapport qui a été publié en juin 2003 et que le comité a déposé a pris plus de deux ans du travail du comité et comprend 928 pages et 97 recommandations, sauf erreur. Beaucoup de ces recommandations s'appliquaient directement à la SRC.

Ma question est double. En vous fondant sur votre expérience à la SRC, combien de ces recommandations le gouvernement a-t-il mises

en oeuvre et y a-t-il eu des changements majeurs dans le secteur au Canada ces derniers mois qui expliqueraient l'inaction vis-à-vis de ces recommandations ou qui rendraient périmées les recommandations du comité?

• (1710)

**M. Robert Rabinovitch:** Je peux seulement commenter celles qui ont une incidence directe sur la gestion. Bon nombre des recommandations, comme vous le savez, s'adressaient au gouvernement. Là-dessus, je ne peux vraiment pas et ne doit pas commenter.

Je peux vous dire que de notre point de vue, à la direction, nous n'avons aucune objection aux recommandations qui ont été formulées. En fait, comme je l'ai dit la dernière fois que j'ai témoigné devant vous, nous avons classé les recommandations par ordre de priorité et nous avons dit : présentez-nous d'abord votre plan régional et local et on verra pour la suite des choses.

Quant à la dernière partie de votre question, notre secteur est en plein bouleversement. Avec l'arrivée des appareils d'enregistrement vidéo personnels, avec les changements dans les habitudes d'écoute qui en ont découlé—les enregistreurs personnels de vidéo atteignent maintenant de 25 p. 100 à 40 p. 100, et on les donne en cadeau aux États-Unis. Tout cela a des conséquences spectaculaires pour l'industrie de la télévision. Cela inquiète énormément beaucoup de gens, parce que l'industrie de la télévision est fondée sur la publicité. Notre cas est particulier. Même si la publicité est importante pour nous, nous sommes particuliers. Je ne m'en cache pas. Sans l'aide du gouvernement, nous ne pourrions pas offrir la programmation qui est la nôtre.

Bien des gens disent, monsieur, que la radiodiffusion a atteint un plateau aux États-Unis et que la radio est en baisse. Je veux dire en termes de valeur du marché. En conséquence, les gens ne recommandent pas l'achat d'actions des entreprises de radiodiffusion, ce qui est habituellement un bon indice de ce qui se passe dans le secteur.

Il y a des changements en profondeur. Le comité souhaitera peut-être examiner la question et convoquer des experts à ce sujet. Du point de vue de la SRC, c'est un moment riche en possibilités. Nous devons reconnaître que les gens ne vont pas nécessairement regarder les émissions au moment où nous les diffusons, puisqu'avec leur PVR, ils peuvent regarder leurs émissions en fin de semaine ou quand ça leur convient. Et c'est très bien. En ce qui me concerne, notre tâche est de créer des émissions de qualité. Le public peut les regarder quand ça lui plaît.

Je ne pense donc pas que vos recommandations aient une grande incidence sur nous directement étant donné le changement de notre univers, car le monde a changé.

**M. Gary Schellenberger:** Le mandat qui a été confié à la SRC est-il réaliste compte tenu des ressources dont vous disposez? Il est vrai qu'un milliard de dollars peut sembler une somme considérable, mais votre mandat est de fournir des services... Pourrait-on dire que le gouvernement s'attend à ce que vous offriez des services d'une valeur de 1,2 milliard de dollars avec le milliard de dollars qu'il vous verse?

**M. Robert Rabinovitch:** Je vous répondrai indirectement avant de vous répondre plus directement. La BBC reçoit sept milliards de dollars par année pour produire des émissions dans une langue et dans tout le pays, ce qui peut se faire avec environ six émetteurs. Nous avons 1 500 émetteurs. Nous avons de nombreux services. Le montant total que nous recevons du gouvernement est d'environ 950 millions de dollars, ce qui comprend notre budget d'immobilisation. Les revenus de publicité, par l'entremise des services spécialisés, nous permettent de constituer environ 40 p. 100 de notre budget.

C'est vraiment le strict minimum. Je peux invoquer ce motif pour justifier ce que nous avons fait en matière de programmation locale. Nous étions d'avis que nous n'avions pas le choix même si cela a été une décision très difficile.

Avec l'aide de votre comité et les progrès technologiques, nous pourrions peut-être changer la situation. Nous sommes au bord du gouffre, surtout quand on prend en compte l'inflation, le droit d'auteur, toutes ces choses qui sont tout à fait justes et logiques mais qui entraînent des coûts à chaque fois qu'une décision est prise, nous laissant moins d'argent pour la programmation.

**M. Gary Schellenberger:** J'ai une dernière question à vous poser, très rapidement.

**La présidente:** Il vous reste 32 secondes.

**M. Gary Schellenberger:** Je sais que c'est le comité olympique qui octroie le contrat de télédiffusion des Olympiques. Y aura-t-il égalité des chances pour les Jeux d'hiver de 2010? Selon vous, le processus d'appel d'offres est-il juste et transparent pour tous les télédiffuseurs, publics et privés?

• (1715)

**M. Robert Rabinovitch:** La réponse est oui.

Nous étions ceux qui tenaient le plus à ce que ce processus soit juste et équitable et qui en ont parlé au Bureau de la concurrence. Nous estimions qu'on avait tenté délibérément de nous exclure. Depuis, nous avons eu des discussions avec d'autres télédiffuseurs privés et je suis dorénavant convaincu que nous sommes tous sur un pied d'égalité.

Je peux garantir aux membres du comité qu'il n'y aura pas de surenchère excessive de notre part. Nous nous fixerons une limite. Nous ne dépasserons pas un certain prix. Nous croyons bien faire le travail et le CIO est aussi de cet avis.

N'oubliez pas que, pour nous, les Jeux olympiques ne sont qu'un élément de notre stratégie quadriennale visant à faire connaître les athlètes olympiques.

Notre programmation du samedi, que ce soit *Adrénaline* en français ou quelque autre émission, ne nous rapporte rien; au contraire, les pertes sont relativement importantes. Je suis certain que si nous ne diffusons pas les Olympiques, notre conseil d'administration nous demandera de réévaluer notre engagement à l'égard des sports olympiques.

**M. Gary Schellenberger:** Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Je cède la parole à Mme Jennings avant de clore la séance. J'aimerais prendre quelques minutes pour discuter avec les membres du comité de nos travaux futurs, plus particulièrement de notre prochaine réunion.

**L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci beaucoup, monsieur Rabinovitch, d'être venu.

J'ai deux questions. La première porte sur le contenu multiculturel. Permettez-moi d'abord de vous dire que je me considère comme une amie de CBC et de Radio-Canada. J'estime que votre société est sous-financée et je préconise une augmentation importante de votre budget.

Cela dit, je tiens à souligner que le contenu multiculturel s'est accru, mais qu'il y a encore une lacune.

Téléfilm Canada et le Fonds canadien de télévision ont ce qu'on pourrait appeler un programme pour les producteurs s'adressant aux minorités visibles. Toutefois, la majorité de ces fonds est versée aux producteurs hors Québec et, au Québec, aux producteurs s'adressant à la minorité visible francophone. Les cinéastes anglophones qui sont des minorités visibles au Québec sont laissés sur la touche, premièrement parce qu'ils parlent anglais et qu'ils n'ont pas accès aux fonds réservés à la programmation anglaise générale et, deuxièmement, parce qu'ils sont des minorités visibles et que les minorités visibles anglophones au Québec ne constituent pas la même masse critique à Montréal, par exemple, qu'à Toronto où près de 50 p. 100 de la population fait partie de la minorité visible.

J'aimerais donc savoir ce que vous, à titre de dirigeant de la SRC, pouvez faire pour combler cette lacune, faire les liens entre les deux programmes de subventions pour faire en sorte que les cinéastes de la minorité visible du Québec qui sont anglophones aient un meilleur accès à ces fonds pour produire des films. C'est ma première question.

Ma deuxième question porte sur le conflit de travail. Il y a eu un important conflit de travail l'an dernier entre la direction et le syndicat du côté français, représentant les employés de Moncton, Montréal et du Manitoba, je crois. Les négociations ont donné lieu à de nombreux conflits. J'ai reçu beaucoup de documents à ce sujet du syndicat.

On a beaucoup insisté sur le fait que, pour certains postes, les salaires ne sont pas les mêmes pour les deux sexes. Cela a été documenté et confirmé dans le cadre d'une enquête indépendante. J'aimerais savoir ce que vous comptez faire, comme dirigeant de la SRC, pour corriger cette situation et comment s'annoncent les relations de travail de façon plus générale.

**M. Robert Rabinovitch:** Puis-je commencer par la deuxième question?

**L'hon. Marlene Jennings:** Vous pouvez commencer par celle qui vous plaira à condition que vous répondiez à toutes mes questions.

**M. Robert Rabinovitch:** Je vais essayer, et je suis certain que vous vous assurerez que je réponds à toutes vos questions.

Il n'y a pas eu de conflit de travail. Les négociations ont été difficiles, mais il n'y a eu ni débrayage ni lock-out.

• (1720)

**L'hon. Marlene Jennings:** C'est vrai.

**M. Robert Rabinovitch:** Si je peux me permettre, madame, je crois que le syndicat a tenté de donner un ton politique à cette affaire; il est venu ici pour parler aux députés, et nous l'avons fait aussi.

**L'hon. Marlene Jennings:** Vous avez aussi essayé de lui donner un ton politique.

**M. Robert Rabinovitch:** Seulement parce que c'est ce que le syndicat a fait. Nous l'avons suivi...

**L'hon. Marlene Jennings:** Cela importe peu.

**M. Robert Rabinovitch:** C'est que nous devons répondre aux positions qu'il prend.

Nous gérons une entreprise. À l'issue des pourparlers, nous avons conclu une entente qui a été entérinée par 75 p. 100 des membres du syndicat, la plus forte proportion d'approbation que nous ayons jamais obtenue avec le syndicat. Nous pouvons tous en être très fiers, aussi bien le syndicat que nous, les dirigeants de la société. Comme vous le savez, lors des négociations syndicales, ça peut jouer très dur.

En ce qui concerne les disparités salariales entre les hommes et les femmes, nous avons fait faire un rapport indépendant. Un comité mixte composé de représentants patronaux et syndicaux a été formé. La dernière fois que j'ai assisté à ces réunions, j'ai pris l'engagement de ne plus tolérer cette situation. Nous essayons d'éliminer les inégalités aussi vite que possible, mais cela se fait conjointement avec le syndicat. J'ai bonne confiance que nous allons y arriver. Si vous entendez un autre son de cloche, n'hésitez pas à me le dire, parce que c'est un engagement que j'ai pris, en tant que président, de ne pas tolérer cette situation.

En ce qui concerne l'accès de la communauté anglophone de Montréal au Fonds canadien de télévision, je peux difficilement intervenir directement car nous ne contrôlons pas le Fonds. Néanmoins, je vous assure que nous étudierons toute proposition qui nous sera soumise pour déterminer si nous pouvons l'appuyer et aider ces auteurs à obtenir ces fonds. Il peut s'agir dans certains cas de programmes pour RDI, et d'autres pour Newsworld. Dans certains cas, il peut s'agir de programmation conjointe. Certaines des meilleures émissions produites à Montréal en ce moment sont interculturelles. Rien ne nous empêche de puiser de l'argent dans ces fonds-là également.

Je les encouragerais à parler avec nos gens et à me contacter s'ils éprouvent des difficultés. Les contacts peuvent se faire à Toronto, parce que c'est là que se négocie l'essentiel des subventions pour les émissions anglaises, même s'il y a plus de 75 réalisateurs à l'extérieur de la région de Toronto qui obtiennent des fonds pour produire des émissions en anglais.

**L'hon. Marlene Jennings:** Combien d'entre eux sont issus de minorités visibles au Québec?

**M. Robert Rabinovitch:** Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question. Du reste, j'ai l'impression que vous connaissez la réponse.

**L'hon. Marlene Jennings:** Non, je ne la connais pas. C'est pourquoi je vous pose la question.

**M. Robert Rabinovitch:** Je vous avoue que je ne le sais pas, mais j'essayerai de le savoir.

**La présidente:** Monsieur Rabinovitch, pourriez-vous communiquer la réponse à cette question non seulement à Mme Jennings mais à tous les membres du comité?

**M. Robert Rabinovitch:** Bien sûr.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Avant de terminer la réunion, j'aimerais parler un peu de la façon dont nous allons procéder.

Je vous remercie, monsieur Rabinovitch, d'être venu aujourd'hui. Nous remercierons peut-être avec vous si le comité souhaite votre présence à une réunion future.

Comme il ne nous reste que quelques minutes, j'aimerais que nous décidions des activités auxquelles le comité s'adonnera au cours des prochaines semaines.

Tout d'abord, que ferons-nous lors de notre réunion de mercredi? Le comité souhaite-t-il reconvoquer M. Rabinovitch; souhaitons-nous faire un rapport sur la foi du témoignage que nous avons entendu aujourd'hui.

Pour donner suite à la discussion que nous avons eue lors de notre dernière réunion, je voudrais faire une chose. Le personnel de notre comité a dressé un calendrier provisoire de nos réunions d'ici le congé de Noël et au début de la nouvelle année. J'aimerais que nous prenions une décision à ce sujet de manière à savoir ce que nous allons faire d'ici à Noël. J'aimerais qu'on y consacre une certaine partie de notre réunion de mercredi.

Nous avons invité le ministre d'État aux Sports, mais il lui est impossible de venir à cette réunion; nous pourrions donc la consacrer à d'autres sujets qui vous intéressent.

J'aimerais savoir ce qu'en pensent les membres du comité.

**L'hon. Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.):** Excusez-moi, madame la présidente, passons-nous à l'étude des travaux futurs?

**La présidente:** Non, je ne veux pas discuter des travaux futurs tout de suite, mais je voudrais que ce soit le premier point de l'ordre du jour de notre réunion de mercredi.

**L'hon. Sarmite Bulte:** Pourrions-nous prendre connaissance du document que vos attachés de recherche ont rédigé de manière à pouvoir établir un ordre de priorité avant la prochaine réunion?

• (1725)

**La présidente:** Oui.

**L'hon. Sarmite Bulte:** J'aimerais que nous donnions suite à ce que M. Kotto a dit hier à la Chambre, au sujet de la convention de l'UNESCO. Il me semble important que nous en traitions.

**La présidente:** Comme je l'ai dit, nous nous attendions à ce que le ministre d'État aux Sports soit des nôtres mercredi. Comme il ne viendra pas, nous avons un peu de temps. Le comité a-t-il besoin de faire revenir M. Rabinovitch?

**M. Gary Schellenberger:** Non, je ne crois pas que ce soit nécessaire.

**La présidente:** Sommes-nous assez convaincus?

Est-ce que le comité...

[Français]

**M. Maka Kotto:** Comme vous le savez, M. Rabinovitch va être nommé pour trois ans. Or, nous ne consacrons que deux heures à cette reconduction, sans aller au fond des choses. J'avais beaucoup d'autres questions à poser. J'ai disposé d'une dizaine de minutes, mais les réponses étaient si longues que fondamentalement, les questions auxquelles s'intéressent également les gens qui nous ont écoutés ou qui vont nous écouter n'ont pas été posées.

J'ai peur qu'on ait l'impression que le comité a pris à la légère l'interrogation d'un témoin aussi important. Cela touche l'essence même de la vie culturelle. C'est donc ma réserve. J'aurais souhaité qu'il revienne parce que j'avais beaucoup d'autres questions à poser.

[Traduction]

**La présidente:** Je me demande ce que nous devons faire parce qu'il semble que la plupart des membres du comité sont satisfaits des questions qui ont été posées cet après-midi. S'il y a un membre du comité... monsieur Kotto, vous pourriez peut-être parler directement à M. Rabinovitch.

[Français]

**M. Maka Kotto:** Je comprends bien tout cela, madame la présidente, mais ne faisons pas l'erreur de vivre en vase clos. Nous sommes au service des citoyens, et si ces derniers ne sont pas satisfaits des questions qui sont posées ici cet après-midi, il en ira de la réputation de ce comité. C'est la seule manière que j'ai de vous faire prendre conscience de l'importance de la chose. Merci.

[Traduction]

**La présidente:** Je comprends vos préoccupations, mais je doute que la prolongation des délibérations au sujet de la reconduction de M. Rabinovitch soit le bon moyen d'approfondir ces questions. Par exemple, nous pourrions très bien convoquer M. Rabinovitch de nouveau à un autre moment pour examiner plus à fond un certain nombre de questions.

Monsieur Angus

**M. Charlie Angus:** Madame la présidente, je suis absolument contre cette position; cela reviendrait à dire que nous n'avons plus de questions au sujet de sa nomination et que nous pouvons le reconvoquer une fois que le gouvernement l'aura confirmé. Je suis d'accord avec M. Kotto : il reste beaucoup de questions à poser. Je n'ai pas obtenu réponse à toutes mes questions, parce que les questions étaient longues et que le timbre va sonner dans cinq minutes.

Quant à moi, je souhaite que nous le rappelions, parce que c'est un moment très important et que la SRC contribue de façon essentielle à notre identité. Si nous avouons qu'il reste beaucoup de questions mais que nous n'avons pas vraiment le temps de les étudier parce que nous voulons passer à autre chose, la crédibilité de notre comité du patrimoine en sera minée.

**La présidente:** Monsieur Angus, je n'ai fait que refléter les avis exprimés par les membres du comité, dont la plupart estiment qu'il n'est pas nécessaire de rappeler M. Rabinovitch, du moins en ce qui concerne sa reconduction. Je ne pense pas que nous puissions dans ce contexte lui poser toutes les questions que nous souhaitons sur la SRC...

**M. Charlie Angus:** Ce n'est pas ce que j'ai dit. Je n'ai jamais dit que je voulais lui poser « toutes les questions », mais il y a des questions que nous n'avons pas pu aborder.

**La présidente:** Je m'en remets aux membres du comité, comme toujours.

Madame Bulte, puis monsieur Lemay.

**L'hon. Sarmite Bulte:** Merci, madame la présidente.

Malheureusement, je ne pouvais être ici pour poser des questions à M. Rabinovitch parce que j'étais à la Chambre pour le débat sur Téléfilm, une question qui a d'ailleurs été renvoyée au comité. J'aimerais signaler que c'est d'ailleurs une autre chose sur laquelle nous devons nous pencher le plus tôt possible.

J'étais ici au début lorsqu'on nous a présenté une liste du nombre de fois que M. Rabinovitch a comparu devant notre comité pour discuter de la question. Il connaît donc fort bien notre comité. Chaque fois qu'il y a eu un quelconque problème, M. Rabinovitch

n'a pas hésité à venir nous rencontrer. Aujourd'hui on discutait de la nomination.

S'il y a des questions quant à l'orientation de CBC, de Radio-Canada ou de ICI, il s'agit de sujets légitimes sur lesquels notre comité peut se prononcer. De plus, madame la présidente, j'aimerais rappeler à mes collègues que vous venons de déposer à nouveau notre rapport à la Chambre sur le système de radiodiffusion canadien, qui consacre un chapitre entier à la SRC. Nous pourrions nous servir de ce rapport pour convoquer non seulement M. Rabinovitch mais également les directeurs de la programmation en anglais et en français ainsi que les responsables de la programmation à la radio, et ce pour la radio française et la radio anglaise. Il s'agit d'une institution culturelle fort importante et personne ne le sait mieux que moi. Nous avons étudié la SRC pendant les deux années que j'ai fait partie du comité.

N'avons-nous pas posé les bonnes questions à l'égard de sa nomination? Il ne faut pas confondre ses compétences pour être nommé à ce poste et la vision et l'orientation de la SRC, une orientation sur laquelle nous pouvons avoir une certaine influence.

• (1730)

**La présidente:** Monsieur Lemay.

[Français]

**M. Marc Lemay:** Je vais essayer d'être clair. Nous avons eu deux heures pour rencontrer M. Rabinovitch, et durant cette période, le comité ici présent a reçu, pour le lire, le document que voici, et on s'attend à ce que nous soyons prêts. De plus, on a su jeudi que monsieur comparait lundi. Peu importe que M. Rabinovitch soit ou ne soit pas présent alors, je demande à ce comité qu'on reçoive, au minimum, les vice-présidents, car ce sont les vice-présidents qui vont veiller à la mise en application des décisions à venir.

Je ne sais pas ce qu'en pensent mes amis anglophones, mais pour ma part, du côté francophone, je veux savoir comment s'orientent la radio et la télévision francophones. Je voudrais donc, au minimum, recevoir deux vice-présidents. Nous savons à quoi nous en tenir pour ce qui est de M. Rabinovitch, mais ce sont les vice-présidents qui auront à appliquer les décisions à venir. Je pense, dans les circonstances, qu'il s'agit là d'un minimum.

[Traduction]

**La présidente:** Je crois que c'est tout particulièrement important puisqu'un des vice-présidents vient d'être nommé à ce poste.

Monsieur Khan.

**M. Wajid Khan:** Madame la présidente, je sais que nous avons passé en revue les compétences du candidat et que M. Rabinovitch a comparu devant le comité. À mon avis, il est clair qu'il a la compétence voulue. Mais toute question touchant les vice-présidents... nous pouvons poursuivre dans cette veine, mais je crois qu'il faudrait régler la question de la nomination de M. Rabinovitch. Nous pouvons mettre la question aux voix et régler l'affaire une fois pour toutes.

**La présidente:** J'essaie de respecter la tradition du comité, soit celle de fonctionner par consensus; il semblerait que la majorité des députés ne juge pas qu'ils ont besoin de plus de temps pour se prononcer sur la compétence de M. Rabinovitch et sur sa nomination. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres questions à poser. Je crois que l'on peut donc prévoir autant de réunions qu'il faudra sur la SRC.

Je vous céderai la parole dans un instant, monsieur Angus, mais je ne crois pas que M. Schellenberger ait encore eu l'occasion d'intervenir.

Pouvons-nous régler une chose, tout au moins? Acceptons-nous de consacrer une partie de la réunion de mercredi prochain à nos priorités pour les quatre prochaines semaines et la nouvelle année pour que notre personnel puisse s'occuper de la planification? Très bien, nous le ferons. Cette chose est réglée.

**M. Marc Lemay:** Une petite question. Avons-nous le programme, parce que vous avez dit,

[Français]

madame la présidente, que nous allions recevoir un projet. Or, je ne l'ai pas. Quand va-t-on le recevoir?

**La présidente:** Je m'excuse.

**M. Marc Lemay:** D'accord, c'est M. Lahaie.

Mais vous avez dit que nous aurions l'horaire de nos travaux et la liste des personnes que nous devrions recevoir. Alors, j'aimerais bien savoir quand nous allons recevoir ce document.

**La présidente:** D'accord. Il y a un document qui est basé sur notre dernière discussion, mais c'est une ébauche. M. Lahaie peut le faire parvenir à vos bureaux demain matin, si vous le voulez.

[Traduction]

Voici ma deuxième question. Le comité est-il d'avis qu'il faut préparer un rapport sur les discussions que nous avons eues cet après-midi?

Monsieur Schellenberger.

**M. Gary Schellenberger:** Oui, je crois que notre comité devrait faire rapport de la réunion qu'il a eue aujourd'hui. Si nous ne le faisons pas, tout ce que nous avons fait cet après-midi n'aura servi à rien si nous nous contentons de dire oui ça va, c'était une très bonne intervention. Je crois qu'il nous faudrait préparer un rapport. Nous pourrions le faire probablement lors de la prochaine réunion après avoir décidé du programme des prochaines semaines... Il faudra s'entendre sur ceux qui seront invités à comparaître.

Je dois avouer qu'il serait très utile pour les membres de ce comité de recevoir des documents sur ce qui se passe. Je crois que j'ai reçu mes notes d'information à 11 h 30 ce matin; nous devrions recevoir ces documents au moins deux jours à l'avance. Mais je suppose que lorsque nous aurons un programme pour les prochaines semaines, nous pourrions nous procurer ces documents. Je dois cependant vous signaler que je n'ai reçu ces documents que ce matin vers 11 h 30, je crois.

• (1735)

**La présidente:** Je crois que tout le monde comprendra que tout cela a été fait à la dernière minute, au moment de la semaine de relâche. Je sais que le personnel du comité a fait de son mieux.

**M. Gary Schellenberger:** Je crois que nous...

**La présidente:** Vous avez raison, les choses seront plus simples une fois que nous aurons établi notre programme.

**M. Gary Schellenberger:** Je dois avouer que si M. Rabinovitch revient témoigner devant le comité, nous aboutirons probablement à la même chose. Je crois que nous pouvons discuter entre nous du rapport que nous présenterons; ce rapport devrait être communiqué au premier ministre.

**La présidente:** Très bien. Monsieur Angus, je propose qu'à notre réunion de mercredi, nous discutons de ce qui pourrait figurer dans un rapport. Puis, si les membres du comité sont toujours d'avis qu'il serait bon d'inviter à nouveau M. Rabinovitch à comparaître pour répondre à de plus amples questions, nous pourrions alors prendre cette décision. Est-ce que cette proposition est raisonnable?

**M. Charlie Angus:** Il me semble que l'on prend des décisions très rapidement. Je sais qu'on recherche habituellement le consensus.

On a demandé si nous jugions avoir passé suffisamment de temps avec M. Rabinovitch pour appuyer sa reconduction dans ce poste. Trois d'entre nous jugent que nous n'avons pas eu suffisamment de temps.

Je sais qu'il connaît bien le comité, mais moi je ne le connais pas. Je ne suis pas obligé d'accepter ce qu'il a dit par le passé parce que je suis ici aujourd'hui en cette 38<sup>e</sup> législature. J'aimerais rencontrer M. Rabinovitch à nouveau avant de me prononcer. Cependant, si la majorité des membres du comité juge que ce n'est pas nécessaire, j'aimerais dire aux fins du procès-verbal que sur la foi de ce que nous avons vu aujourd'hui, ce que nous demandons, c'est si nous sommes prêts, oui ou non, à recommander la nomination de M. Rabinovitch. Est-ce que c'est ce que le comité veut faire?

**Une voix :** Oui.

**M. Charlie Angus :** Si c'est ce que désire faire le comité, j'accepterai cette décision. Du moment que mercredi, nous puissions indiquer dans le rapport que nous jugeons que la rencontre que nous avons eue aujourd'hui nous permet de décider si cette personne devrait être à la tête de la SRC.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Très bien. Nous sommes d'accord. Nous nous pencherons sur les travaux futurs du comité et nous préparerons un programme. Nous vous distribuerons ces documents demain, puis nous reprendrons notre discussion du genre de rapport que nous voulons préparer sur la nomination de M. Rabinovitch. D'accord?

**Des voix :** Oui.

**La présidente :** Y a-t-il d'autres questions?

**L'hon. Sarmite Bulte:** Est-ce que nous avons convenu de ne pas lui demander de comparaître à nouveau devant le comité?

**La présidente:** Oui.

**L'hon. Sarmite Bulte:** D'accord. Je voulais m'assurer d'avoir bien compris. Merci.

**La présidente:** Merci. La séance est levée.





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**